

# LABÈGE

Bulletin d'informations municipal

infos

mars-avril 2013  
n°224



Pour plus d'informations : [www.ville-labege.fr](http://www.ville-labege.fr)

## Infos municipales

Zoom sur la fiscalité locale



## Infos associatives

Jardins familiaux : nouveau bureau



## Infos générales

Le permis de conduire change



# Goûter récréatif annuel Un peu de jeunesse pour nos Aînés



ESPACES JEUNES

Retrouvez les infos pages 22/23



**RESTAURANT**  
**Paisible**

6 place St Barthélémy - 31670 LABÈGE

Tél : 05 61 00 56 46

du lundi au vendredi midi  
et du mercredi au samedi soir

**Reste ouvert pendant les travaux  
de réhabilitation du centre ancien**  
(pour accès et stationnement, suivre les fléchages mis en place)

## Permanences juridiques

Tous les vendredis de 14 h 30 à 16 h 30  
à la mairie sur rendez-vous au 05 62 24 44 44

- Vendredi 18 janvier : M<sup>e</sup> CAVALIER-FORTUNE
- Vendredi 1<sup>er</sup> février : M<sup>e</sup> THARY
- Vendredi 15 février : M<sup>e</sup> SEREE-DE-ROCH
- Vendredi 1<sup>er</sup> mars : M<sup>e</sup> MONIER
- Vendredi 15 mars : M<sup>e</sup> CAVALIER-FORTUNE

## Nouveaux horaires du bureau de l'Autan

À compter du 4 mars

De 9 h à 12 h :

mardi, mercredi, vendredi, samedi

De 13 h à 16 h :

mercredi



## Rappel

Prochaine collecte des informations pour le bulletin de mai 2013 :  
avant le 12 avril 2013 dernier délai

Pour les articles déjà saisis sur ordinateur, ayez l'amabilité de les envoyer par courriel à [rbeugne@ville-labege.fr](mailto:rbeugne@ville-labege.fr) ou, si vous n'avez pas d'adresse électronique, de lui fournir ces textes sur un support numérique (clé USB, CDrom...) qui vous sera restitué.

## Recensement de la population

Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, selon les chiffres de l'INSEE,  
la population légale de Labège s'élève à :

- Population municipale : 3 861
- Population comptée à part : 105
- Population totale : 3 966

En savoir plus : [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

## Sommaire

### Infos municipales

Au conseil municipal	3/5
Les vœux du Maire	6
Goûter récréatif annuel	7
Le choix d'une fiscalité modérée et solidaire	8-9
Tests au fumigène	9
Extensions et aménagements à l'école de Labège	10
Trionval 2013 - Chantiers jeunes citoyens	11
Rénovation du Centre Ancien	12/14
Marché de plein vent	15
Sortie vélo	16-17
Inscriptions à l'école maternelle	18
Médiathèque (site internet et « Rendez-vous contes »)	18-19
Maison Salvan	20-21
Espace Jeunes	22-23

### Infos intercommunales

Les 25 ans de l'EIMSET - Neurones en folie	24
Trionval - En Bref	25

### Infos associatives

Associations : Créations / modification	26
Accueil à Labège : Assemblée générale	26-27
COF	27
Délires d'encre - Dance Club	28
Danse de Labège - Les semelles de plumes	29
Art et couleurs - AMIS	30
Bonsoir Labège	31
Jardins familiaux - Chats libres	32
Bad À Labège - Tennis Club	33
Labège Football Club	34

### Infos générales

Nouveau permis de conduire	35
Maison de retraite : rencontres intergénérationnelles	36
Votre agence retraite en ligne	37
Semaine du développement durable	37
Accueil bénévole de jeunes étrangers	37
Semaine du développement durable	37
Lutte contre les chenilles processionnaires	37
Mémo compostage - Collecte des déchets ménagers	38
Pharmacies de garde - Collecte des déchets verts	39

# Au Conseil municipal

*Au cours des mois de décembre et de janvier, le Conseil municipal s'est réuni deux fois en session publique, le 11 décembre et le 22 janvier 2013, pour traiter les affaires courantes mais toujours aussi variées.*

## ■ Réunion du 11 décembre 2012

### • Travaux effectués en délégation

Le Conseil municipal a confirmé à l'unanimité le choix, au terme d'une consultation pour les travaux de rénovation de la façade de la Mairie, de la société 4S Façades (8 498 € HT).



### • Convention pour la réalisation d'arrêts de bus sur les emprises routières de la RD16

Une convention entre la commune de Labège et le Sicoval pour la réalisation d'arrêts de bus sur les emprises routières de la route départementale 16 (RD16) a été présentée aux membres du Conseil. Cette convention définit le cadre juridique, les conditions techniques de réalisation des arrêts de bus ainsi que les modalités d'entretien des ouvrages, équipements et aménagements réalisés. À l'issue de la réception des travaux, ces ouvrages et équipements reviendront au Conseil Général pour être incorporés dans le domaine public routier départemental. Aucune opposition du Conseil.

### • Plan de prévention des risques sécheresse : consultation préalable avant enquête publique

Le Conseil municipal a émis à l'unanimité un avis favorable au dossier présenté par la Préfecture concernant un Plan de préven-

tion des risques naturels. Ce plan concerne les mouvements différentiels de terrain liés aux phénomènes de retrait-gonflement des sols argileux dans le département de la Haute-Garonne.

### • Éclairage public de la Place St-Barthélémy et de la rue de l'Ancien Château

Le Syndicat Départemental d'Électricité de la Haute-Garonne (SDEHG) a étudié les travaux d'éclairage public de la place St-Barthélémy et de la rue de l'Ancien-Château. Les estimations du montant des travaux ont évolué depuis la réunion du Conseil municipal du 9 octobre. Il ressort, au vu des ensembles d'éclairage retenus, que le coût du projet est estimé à 114 338 €.

Après déduction de l'aide accordée par le Conseil Général, la contribution de la commune devrait au plus être égale à 39 821 €, montant sur lequel la commune s'engage afin que le SDEHG puisse lancer les travaux. Accord unanime du Conseil pour la délibération qui annule celle prise le 9 octobre.

### • Transfert de prestations de service liées aux compétences transférées au Sicoval

À la demande de Monsieur le Maire, ce point est retiré de l'ordre du jour.

### • Ressources humaines

#### a) Création d'un poste contractuel administratif

À la suite du départ d'un agent en disponibilité il convient de renforcer le service administratif et de créer un poste d'agent contractuel (adjoint administratif de 2<sup>e</sup> classe) chargé de l'accueil pour une durée hebdomadaire de 22h, et ce, pour la période du 18 décembre 2012 au 17 juin 2013.

#### b) Création de postes contractuels (garderie maternelle)

Pour accroissement temporaire d'activité à la garderie de l'école maternelle, des postes de contractuels (1<sup>er</sup> échelon du

grade) doivent être créés pour la période du 7 janvier 2013 au 22 février 2013 ; ils concernent 3 postes d'adjoint d'animation de 2<sup>e</sup> classe à 17h hebdomadaires, 1 poste d'adjoint d'animation de 2<sup>e</sup> classe à 13h hebdomadaires, 1 poste d'adjoint d'animation de 2<sup>e</sup> classe à 5h hebdomadaires et 1 poste d'adjoint technique de 2<sup>e</sup> classe à 11h hebdomadaires.

#### c) Création de postes contractuels pour la distribution de documents

Quatre agents contractuels seront rémunérés sur la base du 1<sup>er</sup> échelon du grade d'adjoint d'animation de 2<sup>e</sup> classe pour distribuer le samedi 15 décembre de 15h à 18h des prospectus pour le marché aux truffes.

Le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité ces recrutements pour des périodes limitées dans le temps.

### • Comptabilité - Finances

#### a) Clôture des régies d'avances et de recettes consécutif au transfert du service à la personne

Du fait de la prise de compétence « Action sociale d'intérêt communautaire » par le Sicoval et la création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), les régies de recettes et d'avances suivantes seront clôturées au 31 décembre 2012 :

- régie d'avance et de recettes extrascolaire pour les stages et séjours municipaux (2003)
- régie d'avance et de recettes Espace Jeunes de Labège (2008),
- régie de recettes de la halte-garderie (Délibération du 11 février 1997),
- régie d'avance et de recettes de la crèche municipale (2007).

#### b) Vote des crédits d'investissement pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2013

Suivant la réglementation, le Conseil municipal doit autoriser l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement jusqu'au vote du budget de l'année 2013 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2012. Les crédits ouverts à la section d'investissement sur le budget 2012 étaient de 398 227,06 € hors opérations et de 3 111 681,38 € pour des opérations spécifiques. Les crédits hors opérations autorisés par le Conseil pour 2013 sont donc de 99 556 € et de 772 445 €

pour des opérations spécifiques (exclusion faite de travaux annulés).

### c) Remboursement des frais de mission pour le Congrès des Maires 2012

Il est d'usage de rembourser les frais de mission des participants au Congrès des Maires qui se tient chaque année à Paris au mois de novembre. Les frais de mission engagés par Monsieur le Maire, d'un montant de 643 €, lui seront donc remboursés. (Délibération non votée par le Maire, puisque concerné)

### d) Tarifs publics 2013

Le Conseil municipal a adopté les tarifs publics 2013 qui ont été publiés dans le Bulletin municipal de janvier.

### e) Emprunt pour acquisition foncière

Dans le cadre du projet urbain de construction de la nouvelle mairie, il a été décidé de financer par l'emprunt l'acquisition du terrain. À la suite d'une consultation, c'est le Crédit Mutuel qui a été retenu pour un emprunt de 400 000 €, d'une durée de 20 ans, au taux de 4,43 % et des frais de dossier de 0,10 %.

### f) Décision modificative 10 : virements de crédits

Dans le cadre de la préparation de clôture de l'exercice comptable 2012, un virement de crédits de 150 000 € du chapitre 023 (immobilisations en cours) vers le chapitre 011 (charges à caractère général) doit être réalisé dans la mesure où les prévisions de dépenses pour ce dernier avaient été sous-estimées au Budget primitif. Cette mesure diminuera d'autant le résultat de fonctionnement de 2012.

### f) Décision modificative 11 : crédits pour le Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)

Ajoutée à l'ordre du jour avec l'accord du Conseil.

Le FPIC a été créé en 2012 et la commune de Labège est assujettie au financement de ce fonds. Comme il s'agit d'un prélèvement dont le montant va augmenter dans les prochaines années, il convient de dissocier cette contribution des autres contributions en lui affectant un code comptable particulier. Ainsi pour 2012, le montant de

9 086 € prévu pour le FPIC sera affecté au compte 73111 et prélevé sur le compte 73925.

Toutes les délibérations concernant la comptabilité ont été votées une à une, à l'unanimité, par le Conseil municipal

#### • Convention avec l'Assaut musical

L'édition 2012 du festival Larsen qui s'est déroulée sur la commune de Labège a dégagé un excédent de 2 798,05 € au bénéfice de la Mairie de Labège. Cette dernière, en accord avec les partenaires du festival, souhaite reverser cette somme à l'Assaut musical avant la fin du 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 2013. En contrepartie, l'association l'Assaut musical s'engage à effectuer les achats d'investissement, en concertation étroite avec le comité d'organisation du festival Larsen, pour l'édition 2013 qui se tiendra à Montgiscard.

Accord unanime du Conseil.

### ■ Réunion du 22 janvier 2013

En ouverture de séance, Monsieur le Maire présente M. Laurent Drouault, directeur des services techniques par intérim.

#### • Urbanisme : modification des plans d'aménagement de zone (PAZ Innopole)

À la suite de l'annulation du plan local d'urbanisme de la commune par décision du Tribunal administratif de Toulouse le 23 juin 2011, c'est le plan d'occupation des sols (POS) dans sa dernière version (20 juin 2006) qui est devenue réglementaire. Dans ce cadre, la commune peut procéder à la modification du plan d'aménagement de zone des 3 zones d'aménagement concerté

(ZAC) de Labège Innopole : la ZAC de la Bourgade, la ZAC de Grande-Borde et la ZAC de l'Hers.

L'objectif des modifications apportées a pour but essentiel de permettre l'amorce d'une densification urbaine sur cette partie du territoire communal et la maîtrise des secteurs qui présentent des enjeux en termes d'aménagement urbain du fait de leur localisation par rapport aux futures stations de métro.

Une enquête publique s'est déroulée du 18 juin 2012 au 19 juillet 2012. À l'issue de cette enquête, le commissaire enquêteur, dans ses conclusions en date du 20 juillet 2012 a émis un avis favorable au projet de modification des PAZ des 3 ZAC. La seule réserve émise porte sur les caractéristiques des voiries et des capacités de défense contre l'incendie qui doivent être validées par le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS), réserve levée en intégrant l'annexe communiquée par le SDIS dans le cadre de la consultation des personnes publiques associées au règlement des PAZ.

Globalement, les modifications apportées aux documents des PAZ pour tenir compte des observations des personnes publiques associées et des résultats de l'enquête publique ne remettent pas en cause l'économie générale du projet de modification. Enfin, en réponse à une remarque de la Direction départementale des territoires, une étude d'impact paysager a été effectuée afin d'évaluer les effets de la suppression des règles de hauteur.

Au vu des informations données, le Conseil municipal a accepté à l'unanimité, à l'exception d'une abstention, les modifications proposées des plans d'aménagement de

## État civil

*Pour des raisons de confidentialité liées à la législation en vigueur, nous ne sommes pas en mesure de publier les listes nominatives des naissances, mariages et décès à Labège pour l'année 2013. Juridiquement, il ne nous est possible que de fournir le nombre d'actes d'état civil accomplis.*

*Pour l'année 2012, il y a eu à Labège :*

- 43 naissances,
- 16 mariages,
- 35 décès.

zone pour chacune des ZAC.

• **Retrait de la délibération approuvant la convention « fourrière » du 9 octobre 2012**

Dans le cadre de son contrôle de légalité, la Préfecture de la Haute-Garonne a demandé le retrait de la délibération en date du 9 octobre 2012 concernant la convention « fourrière » avec l'entreprise Remorque du Lauragais, le choix de l'entreprise retenue n'ayant pas fait l'objet d'une mise en concurrence préalable.

Il s'agissait en fait d'une procédure de délégation de service public, différente des règles des marchés. Le retrait de la délibération est justifié et le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

• **Cession d'un terrain au domaine public (parcelle AO 157)**

M. Beaumont accepte de vendre à la commune la parcelle AO 157, d'une superficie de 128,24 m<sup>2</sup>, dont il est propriétaire. Cette cession se fera au prix de l'euro symbolique, la parcelle étant de fait intégrée dans l'emprise du Chemin de Canteloup élargi.

• **Modification des statuts du syndicat mixte pour la réhabilitation de l'ancienne décharge de Drémil-Lafage**

La commune de Labège a confirmé son adhésion au Syndicat mixte pour la réhabilitation de l'ancienne décharge de Drémil-Lafage par délibération en date du 31 janvier 2012. En raison des évolutions récentes de l'intercommunalité, il est nécessaire de modifier les statuts afin de permettre l'adhésion directe au Syndicat mixte des communes suivantes : Bonrepos-Riquet, Gauré, Lavalette, Saint-Marcel Paulel et Saint-Pierre.

Acceptation unanime du Conseil.

• **Ressources humaines**

Des agents peuvent bénéficier d'avancement de grade en 2013 dans la mesure où ils remplissent les conditions statutaires. En conséquence il convient de créer les postes suivant : 1 poste d'adjoint technique principal de 2<sup>e</sup> classe à temps complet, 1 poste d'adjoint technique principal de 1<sup>re</sup> classe à temps complet, 1 poste de rédacteur principal de 2<sup>e</sup> classe à temps complet, 1 poste d'adjoint du patrimoine principal 1<sup>re</sup> classe à temps complet et 1

poste de brigadier de police municipale à temps complet.

Les postes précédemment occupés par les agents concernés seront supprimés lors d'un prochain conseil municipal.

Par ailleurs, le poste d'adjoint d'animation de 2<sup>e</sup> classe créé lors du Conseil municipal du 26 juin 2012 pour 17h30 hebdomadaires a évolué et doit passer à 28h hebdomadaires.

Enfin, au sein de la médiathèque municipale, vu les évolutions actuelles de la structure, la création d'un poste d'adjoint du patrimoine de 2<sup>e</sup> classe à 22h30 hebdomadaires avec possibilité d'heures complémentaires en cas de surcroît de travail jusqu'à 27h30 hebdomadaires devient une nécessité.

Le Conseil municipal a accepté à l'unanimité ces propositions.

• **Réforme des rythmes scolaires mise en application pour la rentrée de septembre 2013 (sujet traité en dehors de l'ordre du jour après accord du Conseil)**

La réforme des rythmes scolaires vise à assurer un meilleur équilibre du temps scolaire et du temps périscolaire en favorisant des activités sportives, culturelles et artistiques. Elle prévoit la mise en place d'une semaine scolaire de 24 heures d'enseignement réparties sur 9 demi-journées afin d'alléger la journée d'enseignement. Les heures d'enseignement sont organisées les lundi, mardi, jeudi et vendredi et le mercredi matin, à raison de cinq heures trente maximum par jour et de trois heures trente maximum par demi-journée. Cette réforme doit entrer en vigueur en septembre 2013, sauf dérogation. Le Conseil municipal a accepté à l'unanimité, à l'exception d'une voix contre, d'appliquer la réforme à la rentrée scolaire 2013.

• **Informations diverses**

(Ces informations traitées en dehors de l'ordre du jour ne figurent pas au compte-rendu officiel)

**a) Mise en place du drapeau tricolore et du drapeau européen au fronton des écoles Publiques de la commune**

De nombreuses communes de France rappellent de manière symbolique les valeurs républicaines de l'enseignement public par le drapeau français au fronton de leurs écoles. Pourquoi le drapeau français a dis-

paru des écoles publiques de Labège ? Pourquoi ne pas le remettre ? C'est la question qu'a posée M. le Maire aux conseillers qui se prononceront lors d'une prochaine réunion du Conseil municipal.

**b) Semivalhe**

La commune de Labège participe au capital, à hauteur de 1 %, de la Semivalhe, société d'économie mixte basée à Castanet-Tolosan. Compte tenu notamment de la faiblesse de ce capital et de l'évolution de cette structure, M. le Maire propose que la commune se retire de cette société en revendant ses parts à la commune de Castanet-Tolosan. En cas d'accord de la commune de Castanet le Conseil municipal sera saisi pour entériner cette proposition.

Jean-Louis Astor,  
Commission Communication,

## Permanence Urbanisme

### Conseil en Urbanisme en partenariat avec le service ADS (Application des Droits du Sol) du Sicoval

La Mairie vous informe de la mise en place d'une Permanence en Mairie (Rue de la Croix Rose), le 2<sup>e</sup> vendredi de chaque mois de 14 h à 16 h, sur rendez-vous.

Le Service urbanisme, en partenariat avec le service ADS du Sicoval, accueillera, à compter du 8 mars 2013, les personnes ayant un projet de construction, d'agrandissement ou de rénovation sur la commune de Labège.

Des conseils et informations sur la réglementation et les démarches à entreprendre pour construire seront fournis par un instructeur du service ADS.

Contact : mairie 05 62 24 44 44

## Les vœux du Maire

*Vendredi 11 janvier, la traditionnelle cérémonie des vœux du maire au personnel et aux élus municipaux s'est déroulée à la salle des fêtes de Labège. Ce fut l'occasion, pour Christian Lavigne, d'évoquer à la fois les événements de l'année écoulée et les perspectives pour 2013.*



**E**n préambule à son discours, le Maire de Labège a souligné le fait que cette cérémonie se déroulait, cette année, en janvier et non en décembre, se félicitant, par un trait d'humour, que la fin du monde, programmée pour le 21 décembre, n'ait pas eu lieu, rendant ainsi possible la tenue de cette manifestation. Il a ensuite changé de ton pour rendre hommage, avec gravité et émotion, à Jean-Claude Bouffartigues, élu de son Conseil municipal, ex-maire, décédé en 2012. Sur un registre plus métaphysique, il a poursuivi en quelques mots en faisant allusion au temps qui passe et au mystère qui sous-tend nos existences et les rend éphémères. Après cette transition quelque peu nostalgique, il est passé aux affaires concrètes, concernant aussi bien les employés municipaux et la gestion de leur carrière que la ville de Labège et son évolution. Le fait le plus important en termes de gestion du personnel, a-t-il rappelé, fut le transfert en 2012 de 14 agents communaux au sein de la Communauté d'agglomération de Sicoval dans le cadre de la prise de compétence par celle-ci des Services à la personne.

Concrètement, cela concerne, à Labège, les personnels de la crèche et de la halte-garderie, de l'école maternelle (ATSEM), de l'Espace Jeunes. Ce transfert n'aura pas d'incidence négative ni sur les carrières des personnels des services concernés ni sur les administrés qui bénéficient de ces services, a insisté Christian Lavigne, précisant que les élus labégeois seraient particulièrement attentifs à ces questions. Il a aussi annoncé la réactivation de la refonte du régime indemnitaire des agents.

Ensuite, il a cité divers réalisations accomplies en 2012, telles que le jardin du souvenir, l'extension des ateliers municipaux, l'obtention d'une labellisation FREDEC pour la gestion durable en matière d'espaces verts, ou en cours de réalisation comme la réhabilitation du centre ancien, remerciant les employés des services concernés pour leur compétence et leur implication.

Puis il a abordé la question de l'urbanisation de Labège, spécifiant que celle-ci va se produire sur deux secteurs distincts. Après avoir précisé que le projet urbain de l'Autan, amorcé par l'opération « Du village à la ville », est en cours de finalisation, il a conclu sur le sujet en dressant à grands traits la philosophie du projet Innométo. Lié au prolongement de la Ligne B du métro, ce quartier sera conçu en fonction de deux principes nouveaux pour l'Innopole : la mixité dans le but de développer



parallèlement de l'habitat, des entreprises, des commerces, et la verticalité, qui va permettre de gérer au mieux, sur cette partie de la commune, la densification prévue, limitant ainsi la consommation d'espace. Après avoir réitéré sa promesse de veiller à l'harmonisation de ces différents projets tout en restant à l'écoute des Labégeois, il a assuré que rien ne se ferait en dehors de la décision municipale. Enfin, il a présenté ses meilleurs vœux de santé et de bonheur aux personnes présentes avant de les inviter à se diriger vers le buffet pour partager un verre de l'amitié.



# Goûter récréatif annuel

*Un peu de jeunesse pour nos Aînés*

*Organisé par la municipalité en collaboration avec le Club Amitié, le goûter annuel des Aînés s'est déroulé le dimanche 20 janvier, à partir de 14h30. Une centaine de Labégeoises et de Labégeois de plus de 60 ans, dont certains résidents de la Maison de retraite, avaient répondu à l'invitation\*. Cette après-midi, animée par l'association labégeoise Bonsoir Labège, fut l'occasion pour nos Aînés de passer un bon moment et de « guincher » comme au temps de leur jeunesse.*

Cette manifestation, qui est l'occasion, pour nos anciens, de passer une après-midi festive, a été organisée conjointement par la Mairie et le Club Amitié, et plus particulièrement avec M. Baptiste son actuel président. À leur arrivée, les participants ont pu découvrir une salle joliment décorée et des assiettes de chocolat, des vérines, des fruits et jus de fruits disposés sur les tables. Ceux qui ne disposaient pas d'un moyen de locomotion avaient pu bénéficier d'un véhicule mairie pour un transport à la demande. Néanmoins, la neige tombée durant la nuit a dissuadé une dizaine de personnes de venir. Dans son discours inaugural, le Maire, Christian Lavigne, a souhaité la bienvenue

aux anciens, rendu hommage à M<sup>me</sup> Ducert, ancienne présidente du Club Amitié, décédée l'année dernière, et remercié M. Baptiste qui lui a succédé, puis il leur a fait part des projets d'avenir de la commune et expliqué son évolution, avant de conclure par ses meilleurs vœux à l'assemblée. Il a ensuite laissé place à Bonsoir Labège, qui a joué son spectacle « Emilie Jolie ». Par ses effets et jeux de lumières (laser, fumée, flammes, bruitage, couleurs, son univers onirique, sa prestation théâtrale et musicale, la troupe labégeoise a ravi les spectateurs qui ont pu ensuite apprécier le goûter préparé par Florian, chef cuisinier du Restaurant scolaire, avec l'aide de Marie, son assistante.

En seconde partie, des airs du répertoire français furent enchaînés, parmi lesquels « La berceuse du rêve bleu », chanson de Rina Ketty que M<sup>me</sup> Ducert chantait souvent. Cette seconde partie d'après-midi fut l'occasion pour certains Aînés d'esquisser quelques pas de danse.

Un grand merci à la troupe « Bonsoir Labège » pour l'animation de ce goûter, accomplie avec brio, dans la joie et la bonne humeur. Et rendez-vous à l'année prochaine pour une après-midi tout aussi réussie.

*\* Celle-ci avait fait l'objet d'une diffusion spéciale dans les boîtes aux lettres, avec un coupon réponse permettant de s'inscrire.*



# Le choix d'une fiscalité modérée et solidaire

*59% des recettes de la ville de Labège proviennent de la fiscalité directe locale (taxe d'habitation, taxes sur le foncier bâti et non bâti). Je vous propose ici un zoom sur cette fiscalité, son mode de calcul et son évolution, de façon à vous permettre d'apprécier et partager en toute transparence les orientations prises par notre collectivité.*

## ■ Préserver le pouvoir d'achat des ménages

À Labège, malgré une inflation cumulée de 8,7 % entre 2007 et 2012<sup>1</sup> et le développement de nouveaux équipements et services ainsi que d'importants travaux de rénovation du patrimoine, l'augmentation des taux d'imposition communaux a été extrêmement modéré depuis 2008.

Durant la période 2007-2011, la ville de Labège a choisi de geler les taux de la taxe d'habitation et de la taxe sur le foncier non bâti, et de n'appliquer qu'une seule augmentation, de deux points, sur le foncier bâti. Pendant cette période, selon les chiffres du Ministère des finances et du budget, les taux des taxes locales en France progressaient (+ 2,56 points pour la taxe d'habitation ; + 1,03 point pour taxe sur le foncier bâti ; + 2,33 points pour la taxe sur le foncier non bâti).

Par ailleurs, en comparaison avec les communes limitrophes, Labège a le plus faible taux de taxe d'habitation et applique l'ensemble des abattements autorisés par la loi, ce qui en fait l'une communes les plus attractives fiscalement, comme l'indique le tableau ci-dessous.

<sup>1</sup> Indice des prix de la consommation, source INSEE

### Les taux des taxes locales en 2012

Collectivité	Taxe d'habitation	Taxe Foncier bâti	Taxe Foncier non bâti
Labège	4,69	20,00	38,95
Auzeville	10,40	18,67	112,45
Ramonville	9,29	23,33	107,85
Escalquens	13,39	25,39	77,00
Castanet	10,99	31,19	105,52
Ville de 3 500 à 5 000 habitants (*)	22,87	19,93	56,33

\* Source : Direction générale des collectivités locales à partir des états fiscaux 1259 de la DGFIP

## CHIFFRES CLÉS

**Fiscalité directe locale** : 59 % des recettes communales

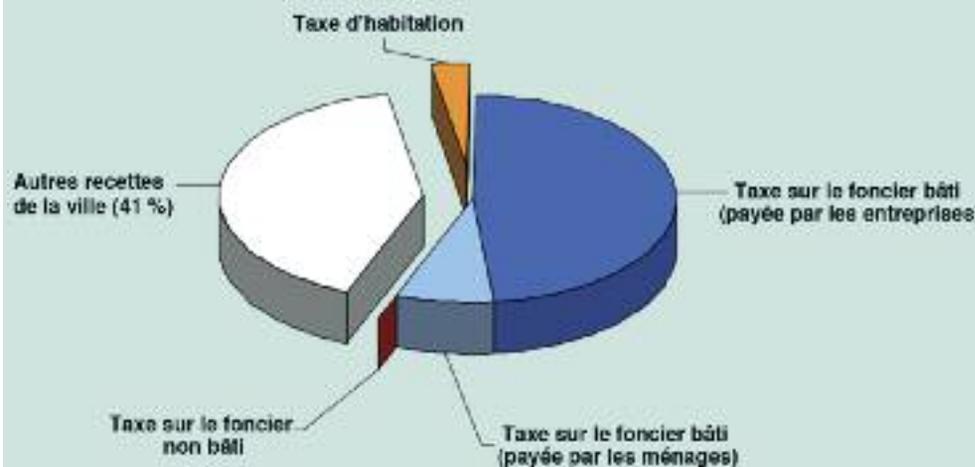
**Produits de la fiscalité directe à Labège** :

- 5,1 % taxe d'habitation ;

- 94,7 % taxe sur le foncier bâti
- 0,2 % taxe sur le foncier non bâti

**86 % des produits** tirés de la taxe foncière sont payés par les entreprises

Les recettes fiscales sur l'ensemble des recettes de la ville



D'une part, ce choix que nous avons fait a tenu compte du fait que la taxe sur le foncier bâtie est acquittée par les propriétaires et non par les locataires. Elle ne pénalise donc pas les foyers les plus modestes.

D'autre part, 86 % des produits tirés de cet impôt à Labège proviennent des entreprises installées sur le territoire de la commune.

L'effort fiscal pèse donc plus sur le tissu économique que sur les ménages.

Par cette maîtrise des taux d'imposition, nous manifestons notre volonté de ne pas pénaliser le pouvoir d'achat des ménages. Pour maintenir les ressources de la commune, nous avons recherché de nouvelles sources de financement, comme la taxe sur les enseignes et les publicités extérieures, tout en restant vigilants sur l'évolution des dépenses.

La collectivité a poursuivi sa stratégie financière audacieuse tournée vers trois objectifs principaux :

- maîtrise des dépenses de fonctionnement,
- soutien aux services publics de proximité de qualité,
- mise en œuvre d'une ambitieuse politique d'investissements.

### ■ Garantir les solidarités locales et intercommunales

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, la communauté d'agglomération du Sicoval est en charge des services à la personne. Cette prise de compétence est la garantie de la pérennité et du développement des services de proximité de qualité sur l'ensemble du territoire. Pour financer cette nouvelle politique publique communautaire, un nouveau taux intercommunal sur le foncier bâti a été créé. Pour maintenir globalement un niveau d'imposition constant pour les ménages, la commune de Labège a décidé en 2012 de compenser ce nouveau prélèvement par une diminution de ses taux communaux sur la taxe d'habitation (- 5,26 points) et sur la taxe sur le foncier non bâti (- 43,69 points).

### ■ Investir pour l'avenir

Depuis 2007, malgré une conjoncture économique et financière dégradée, la municipalité s'est efforcée d'allouer des moyens pour développer une offre de services publics adaptée aux besoins des Labégeois et de maintenir un investissement dynamique. Cette ambition au service de notre ville et de ses habitants a été financée en maîtrisant le recours à la fiscalité directe locale. Cette stratégie garantissant l'amélioration du

## De quelles taxes se compose la fiscalité locale ?

La fiscalité directe locale des collectivités territoriales pour les ménages comprend principalement trois taxes :

- la taxe d'habitation, payée par les particuliers et les entreprises ;
- la taxe sur le foncier bâti, payée par les propriétaires (particuliers et entreprises) ;
- la taxe sur le foncier non bâti, payée également par les propriétaires (particuliers et entreprises).

### Comment sont calculés ces impôts locaux ?

Ces taxes sont calculées d'après la valeur locative cadastrale (VLC) de l'habitation censée représenter le loyer annuel que la propriété concernée produirait si elle était louée. Cette VLC est évaluée par les services fiscaux de l'État. Le montant de ces taxes est égal à la valeur locative multipliée par les taux d'imposition votés par les collectivités territoriales concernées. Une commune ne vote pas l'ensemble des taux des impôts locaux.

### Les collectivités territoriales qui appliquent un taux sur les taxes locales :

Une stabilité du taux communal ne se traduit pas par une stabilité des impôts locaux. Une évolution à la hausse peut être liée à une revalorisation des valeurs locatives cadastrales ou à une augmentation des taux des autres collectivités.

	Commune	Intercommunalité	Département	Région
Taxe d'habitation				
Taxe sur le foncier bâti				
Taxe sur le foncier non bâti				

cadre de vie et la solidarité est plus que jamais tournée vers le futur de notre collectivité et de l'ensemble des Labégeois.

**Damien Gloriès,**  
*Conseiller municipal,*  
*en charge des budgets de la ville*

# Tests au fumigène

**Le 28 janvier, des tests au fumigène ont été effectués sur le réseau d'assainissement de la commune.**

Il s'agissait, par ce moyen, de contrôler les raccordements des particuliers au tout-à-l'égout afin de vérifier d'éventuels mauvais branchements, par exemple d'une descente de dalle ou d'un pluvial sur ce réseau - ce qui est interdit. À l'occasion de cette opération, plusieurs habitants se sont inquiétés suite à l'apparition de fumée dans leur habitation. Certains, croyant à un début d'incendie, ont appelé les pompiers. D'autres, notamment par courrier, se sont inquiétés de la possible nocivité du produit ou bien se sont étonnés de ne pas avoir été avertis par avance. Quant à ce dernier point, il convient de préciser que le donneur d'ordre de ces tests était le Sicoval, et l'entreprise intervenante,

Aqualis, la mairie n'étant pas partie prenante dans cette démarche. Nos services n'ont été avertis que deux jours avant l'intervention, par un fax qui n'avait rien d'alarmant et qui a tout de suite été relayé le jour même sur le panneau électronique municipal. Depuis l'intervention, et suite aux plaintes reçues, un courrier signé du maire a été adressé au Sicoval demandant des explications sur l'incident. Par ailleurs, le prestataire Aqualis a été contacté et son responsable nous a fourni les arguments suivants. Tout d'abord, le produit utilisé pour ces tests n'est pas toxique. Par ailleurs, s'agissant d'une opération de contrôle, l'entreprise évite volontairement d'avertir trop long-

temps à l'avance, de façon à éviter, comme cela s'est déjà produit, que des personnes faussent les résultats de ces tests en obstruant leur canalisation. Enfin, il faut savoir que ce type d'intervention, couramment pratiquée, fait l'objet d'un protocole précis, l'entreprise tenant informés en temps et en heure les pompiers et la gendarmerie des secteurs où ont lieu ses interventions. Compte-tenu de ces précisions apportées par les professionnels, la Mairie ne peut être tenue pour responsable de ce qui, de prime abord, a pu apparaître comme un dysfonctionnement. Comprenant qu'un tel incident ait pu inquiéter ceux qui l'ont vécu, mais relevant que ces tests sont nécessaires pour le bon fonctionnement des réseaux et doivent être optimisés, nous réitérons auprès des habitants nos excuses pour ce dérangement et les assurons de nouveau de l'attention portée par nos services à ce type de désagrément.

# Extensions et aménagements

## à l'école de Labège (2012-2013)

**En 2012, nous obtenions, après une action commune avec les enseignants et les parents d'élèves, la création d'une classe supplémentaire en primaire. Le fait d'avoir prévu en son temps un bâtiment évolutif a permis à la commune, dès la rentrée, d'aménager « en dur » les locaux nécessaires.**

Il fallait dès lors reloger l'ALAE\*. Dans la foulée, la municipalité décidait de construire un nouveau local dédié aux activités périscolaires dans l'enceinte de l'école. Une somme de 215 000 € sera consacrée à ce bâtiment dont l'ouverture est prévue pour le premier trimestre 2014. Simultanément, ont été réalisés les travaux de mise aux normes handicapés (230 000 €) de l'école élémentaire ; la finalisation de la cour de l'école rénovée dans laquelle fut créé, en 2011, un terrain multisport d'un montant de 79 000 € permettant, entre autres, la pratique du handball ou du basket ; l'achat et l'installation de matériels informatiques nécessaires à la pratique du multimédia et de l'internet (total de 130 000 € pour maternelle et élémentaire).



Terrain multisports  
à l'école élémentaire

D'autre part, est programmée pour 2013, la réfection des menuiseries extérieures (fenêtres, baies...) à l'école élémentaire pour une somme de 130 000 €.

Voici qu'en 2013, c'est au tour de l'école maternelle de voir ses effectifs augmenter, de telle sorte que l'ouverture d'une classe supplémentaire s'avère nécessaire. Nous en avons informé le Rectorat et nos démarches viennent d'aboutir : cette création est autorisée. De même que pour l'école élémentaire, la modularité prévue à la construction des bâtiments permet à la municipalité de réaliser, pour une ouverture dès l'automne prochain, une nouvelle salle « en dur » à l'école maternelle pour une somme prévisionnelle de 170 000 €. 2013 sera aussi l'année de la mise en place



Cheminements aux normes  
handicapé à l'école élémentaire

des nouveaux rythmes scolaires. En effet, nous avons choisi, par un vote du Conseil municipal, d'appliquer dès la rentrée prochaine cette réforme décidée dans le but de mieux respecter la chronobiologie des enfants, et donc d'optimiser leurs apprentissages et favoriser la réussite du plus grand nombre.

Toutefois, nous restons à l'écoute, comme nous l'avons toujours fait, de la communauté éducative : enseignants, représentants des parents d'élèves, administrateurs de l'AEL, de façon à envisager ensemble les meilleures modalités d'application de cette réforme.

Notre action porte aussi sur la restauration scolaire. En effet, par l'intermédiaire du groupe de travail « Manger autrement », nous veillons à l'amélioration constante des plats servis aux enfants labégeois. Cette démarche conduit à proposer des repas équilibrés et sains, conçus avec l'aide d'une diététicienne et réalisés sur place par une équipe de cuisine municipale compétente et motivée. C'est ainsi qu'une part toujours plus importante de produits issus de l'agriculture biologique (20 %) ou fabriqués artisanalement par des producteurs de proximité est cuisinée, sans que cela se traduise par une augmentation du prix payé par les familles (3,10 €).

Au final, en termes de fonctionnement, l'engagement financier pour les affaires scolaires constitue le premier poste budgétaire de la commune. Cela représente une somme moyenne de 3 265 € consacrée à chaque enfant labégeois annuellement.



Nouvelle salle de classe  
à l'école élémentaire



Future extension de  
l'école maternelle

**Yannick Chatelet, 4<sup>e</sup> adjoint au maire,  
Président de la Commission Petite  
enfance, jeunesse et vie scolaire**

\*ALAE : Accueil de Loisirs Associés à l'École  
(ex-CLAE)

## Trionval 2013

Trois classes de Labège participent

*Destiné à sensibiliser les habitants à la protection de l'environnement, le Trionval, organisé du 2 au 7 avril 2013 par le Sicoval, sera consacré au gaspillage alimentaire (voir page 25). Trois classes de l'école élémentaire se sont inscrites pour y participer.*

Elles participeront donc au concours ayant pour but de mettre en place des actions destinées à limiter la production de déchets alimentaires. Les lauréats seront récompensés en avant première d'un spectacle éco citoyen et musical le vendredi 5 avril, salle de la Ritournelle à Castanet-Tolosan.

En France, 20 kg par personne et par an, dont 7 kg de produits encore emballés finissent à la poubelle ! Tout au long de la semaine du développement durable, du 2 au 7 avril, des animations (expositions, stands d'infos sur les marchés, ciné-débat...) seront proposés au grand public.

### Stand d'information et de sensibilisation « Trionval »

Mercredi 3 avril, à partir de 16h, Centre commercial de l'Autan, durant le Marché de plein vent.

Au programme :

De l'étalage à l'assiette, et plus encore... comment éviter les pièges du gaspillage ?

- La tentation des promotions
- Le calibrage de nos fruits et légumes
- L'utilisation de nos restes de repas...

Cette animation a lieu dans le cadre de la Semaine du développement durable 2013 organisée par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, du 1<sup>er</sup> au 7 avril (pour en savoir plus sur cette semaine, voir dans les Informations générales, en page 37).

## Chantiers jeunes citoyens

*La Mairie de Labège propose aux jeunes nés en 1996 de travailler sur un chantier d'utilité sociale pendant 10 journées de travail (travaux de rénovation, d'entretien et de décoration du patrimoine communal) en juillet/août 2013. Ces jours sont rémunérés.*

Si vous êtes intéressé, vous pouvez faire acte de candidature avec un curriculum Vitae. Elles seront reçues entre le 1 mars et le 30 avril 2013.

Elles sont à adresser à : Mairie de Labège, rue de la croix rose - 31670 Labège.

Elles devront mentionner les coordonnées, la date de naissance et la période souhaitée en fonction des dates (attention : un courrier de confirmation vous sera envoyé pour la période en fonction des places).

Périodes des deux chantiers :

- du 8 au 19 juillet 2013 inclus
- du 22 juillet au 2 Août 2013 inclus



## Rénovation des façades de la Mairie

Des travaux de rénovation des façades de la Mairie principale ont débuté le lundi 11 février.

Ils consistent en un lavage de l'enduit, en une reprise des briques foraines qui seront remplacées si nécessaire et en un rejointoiement du briquetage d'angles. Sur l'une des façades, le crépi sera refait entièrement en partie basse.

Un hydrofugeage de l'ensemble est prévu de façon à assurer une bonne déperleance (c'est-à-dire que l'eau ne pénètre l'enduit) et d'éviter une trop rapide dégradation.



# Suite des travaux de rénovation

## du Centre ancien

*Les travaux de la place Saint Barthélémy et de sa fontaine touchant à leur fin, les travaux de voirie aux alentours ont débuté le 18 février 2013.*

**D**e nouvelles tuyauteries en PE (Polyéthylène) ont été posées en remplacement d'anciens tuyaux en plomb dans les différentes rues (Baratou, Croix-Rose, Ancien Château, Soupe-

tard...). Les adductions d'eau qui alimentent les maisons individuelles ont donc été refaites du tuyau principal au compteur. Cette suppression des canalisations en plomb, qui doit être accomplie pour des

raisons d'hygiène sur tout le réseau, a été programmée en synchronisation avec les travaux de voirie du centre ancien sur l'ensemble du périmètre concerné, autour de la place Saint-Barthélémy.



Comme dans le dernier numéro, nous vous proposons une galerie photos des travaux de la place et de la fontaine, ainsi qu'une interview de son concepteur.



Pose des dalles de granit et aménagement de la place



Fin de la pose de la fontaine et visite de chantier

## Interview d'Eric Théret,

sculpteur, concepteur de la nouvelle fontaine, place Saint-Barthélemy



Éric Théret et à sa droite François Lesage, le fontainier

**N**é en 1958, résidant en Basse-Normandie, Eric Théret travaille principalement le granit, souvent en association avec l'eau, le verre, l'acier... Nombre de ses œuvres, sont monumentales - tels *le Livre de la vie*, installé au Lycée de Créteil où figurent une dizaine de types d'écriture majeure, du cunéiforme

au chinois, en passant par le grec ancien ou les hiéroglyphes, ou bien *le Passage*, à Vernes sur Seiche, constitué de 7 grandes arches formant une sorte de tunnel, ou encore un pont d'une longueur de 7,50 m, dans un parc de sculptures, à Guilin, en Chine. Passionné de sculpture depuis l'adolescence, Eric Théret s'est formé à l'éb-

nisterie à la fin de années 70, avant devenir l'assistant de sculpteurs comme Michael Prentice ou Marta Pan et de faire ainsi ses armes en atelier. De figuratif, son travail a évolué vers l'abstraction, par une volonté d'épure, prenant un virage significatif dans les années 80 durant lesquelles il s'est intéressé au thème de l'empreinte. Sélectionné par un jury composé d'élus et d'habitants de Labège, il a proposé une fontaine qui allie différents granits, sous forme de blocs et de sculptures, en composition avec l'eau et la lumière. Dans l'interview qui suit, il a bien voulu répondre à la curiosité que suscite son projet en cours de finalisation.

**Labège infos :** Pourquoi avez-vous choisi du granit pour cette fontaine ?

**Éric Théret :** J'ai tout d'abord voulu répondre à l'appel d'offres en proposant un matériau pérenne, qui ne se dégrade ni par action de l'eau, ni par le froid, et ne risque

pas d'être brisé par le public. Mais je dois avouer que le granit est ma matière de prédilection, parce qu'elle capte la lumière, change de teinte avec l'eau, a la propriété de sembler vivante par l'effet des ruissellements et des variations de lumière.

**Labège infos :** Cette fontaine est composée de blocs qui semblent bruts d'extraction...

**Éric Théret :** En effet, j'ai choisi de conserver les irrégularités des blocs au sortir de la carrière, du moins pour les côtés où l'eau ruissellera en débordant de la partie sommitale qui, elle, est creuse et forme une vasque. Par interaction avec les irrégularités de la pierre, l'eau non seulement ondulera, mais aussi elle chantera. Comme j'aime à dire, l'eau deviendra musique. C'est une des particularités de mon projet. Il n'y aura pas de projections d'eau, pas de jets, dont le bruit à la longue peut être importun. J'ai souhaité privilégier l'aspect harmonieux et apaisant.

**Labège infos :** Pourquoi avoir choisi du granit de Bretagne, alors qu'il existe des granits d'aussi bonne qualité, moins loin, dans le Sidobre ?

**Éric Théret :** Pour la couleur. Il m'a semblé que la fontaine devrait s'intégrer dans l'environnement et de l'architecture existants, où dominant les briques d'argile. Il me fallait donc du granit rose. Or, le granit du Sidobre est gris. Et il n'existe pas de granit rose plus proche de Toulouse que celui que j'ai choisi. Il provient d'une carrière de La Clarté, près de Perros-Guirec, dans les Côtes-d'Armor, plus près de mon lieu de vie. J'ai donc pu travailler régulièrement en collaboration avec les granitiers (fournisseurs de granit) et superviser l'extraction de la matière. D'une seconde carrière, située à Louvigné-du-Désert, en Ille-et-Vilaine, est issu le granit gris clair dans lequel j'ai sculpté les statues. Le choix de ces deux teintes, le rose et le gris, a été délibéré, pour ménager un effet de contraste entre les personnages et les blocs.

**Labège infos :** Selon quels critères avez-vous disposé les différents éléments constitutifs de la fontaine ?

**Éric Théret :** J'ai recherché un rythme en juxtaposant des blocs de différentes hauteurs et de différents volumes, espacés de façon à ce que les gens puissent circuler au

milieu de l'ensemble. Pour inviter à pénétrer dans cet espace, j'ai évité de faire mur, en plaçant des petits blocs à l'extérieur. Je tiens beaucoup à établir entre les gens et la sculpture une relation d'intimité, de communion. À mon sens, une sculpture se regarde aussi avec les mains. Je privilégie toujours le côté tactile. Il est important de caresser la matière, de sentir sa texture, qu'elle soit brute ou polie. J'imagine très bien les personnes plongeant la main dans l'eau et caressant la pierre bruissante d'eau.

**Labège infos :** À ce propos, pouvez-vous nous expliquer le fonctionnement de la fontaine ? Y aura-t-il une grosse consommation d'eau ?

**Éric Théret :** Cette question est plutôt l'affaire de François Lesage, le fontainier, mais il est actuellement en train d'effectuer les derniers réglages techniques en prévision de la mise en eau. Je peux néanmoins répondre à sa place. La fontaine est prévue pour fonctionner en circuit fermé. Pompée dans une citerne de 5 m<sup>3</sup>, l'eau de ruissellement tombera dans les caniveaux à la base des blocs et sera récupérée pour être réutilisée. Le système est doté d'une filtre à sable prévu pour maintenir une eau claire, sans mousse ni algue. Par ailleurs, le fonctionnement est programmable. La fontaine pourra donc être arrêtée ou mise en marche à volonté.

**Labège infos :** Un système d'éclairage n'est-il pas prévu ?

**Éric Théret :** Effectivement, c'est pour cela que je me suis adressé à l'entreprise MC2F. Ensemble, nous avons conçu l'un des effets les plus plaisants de ce projet. La lumière émise par une led (diode électroluminescente) placée sous l'eau, au centre de la vasque, se diffusera à la surface des volumes granitiques. Cette luminosité pourra être blanche ou teintée, selon la décision que l'on prendra. Par ailleurs, les statues seront éclairées par le sol, d'une façon douce, qui leur donnera du relief sans pour autant les déformer. Le soir venu, par la conjugaison du ruissellement et de l'éclairage chacun des volumes provoquera un effet de miroirs et de mystère.

**Labège infos :** Les personnages, parlons-en. Pouvez-vous nous préciser qu'elle était votre intention en proposant un homme,

une femme et un enfant ?

**Éric Théret :** Très sincèrement, je n'avais pas d'intention particulière au début. Cela m'est venu en pensant qu'il fallait créer une présence humaine au cœur de cet ensemble de pierre. Il n'a jamais été pour moi question de représenter une famille traditionnelle. Je voyais plutôt une scène familière. L'enfant à genoux dans l'eau s'amuse à barboter. La femme adossée au bloc l'observe sous l'œil de l'homme qui avance vers eux. Mon idée était donc plutôt de mettre en scène des relations humaines, d'inviter à la rencontre.

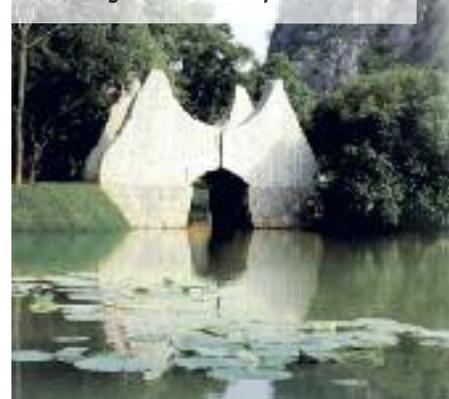
**Labège infos :** À pied, en vélo ou en voiture, les passants devraient être attirés par ce lieu...

**Éric Théret :** Qu'ils s'en emparent, je l'espère. Mon souhait, en accord avec la municipalité, est de créer un espace agréable et convivial qui s'insérera dans la nouvelle configuration de la place et des voiries alentour – à mon sens, une réussite. Des bancs sont prévus. Que les Labégeois viennent s'y reposer, lire, manger à la terrasse du restaurant, profiter de l'ombre des platanes et du chant de l'eau, s'y ressourcer... ce serait une satisfaction.

Enfin, je veux souligner que ce projet a évolué et mûri peu à peu, grâce aux échanges constructifs entre les élus, moi-même, les différents intervenants. Chacun y a apporté sa contribution. Je tiens d'ailleurs à remercier l'ensemble des entreprises\* impliquées sur le chantier ainsi que la Ville pour la confiance qu'elle m'a accordée. J'espère en avoir été digne.

\* *Electricité : MC2F – Gros-œuvre : Thomas & Danizan – Maçonnerie, dallage : Caro – Fontainerie : Aquamat – Métallerie : Conraud.*

Pont de granit dans un parc en Chine



## Plans de circulation pendant les travaux de réaménagement du centre ancien (jusqu'au 30 juillet 2013)

Les travaux de réaménagement du centre ancien, autour de la place Saint-Barthélémy, dureront jusqu'au mois de juin. Pendant cette période, la circulation sera perturbée - voire impossible - dans la traversée du village. Un plan de circulation a été étudié afin de faciliter autant que possible les déplacements des habitants et plus particulièrement des riverains des zones concernées.

Pour réduire au maximum les désagréments des usagers, les travaux se dérouleront en

**3 PHASES** durant lesquelles un plan de circulation avec déviations a été mis au point.

• **Jusqu'au 29 avril inclus** : la traversée de Labège-Village par le centre ancien sera impossible.

Des déviations seront mises en place. Le sens interdit de la rue Baratou sera remplacé par un double sens de circulation (voie sans issue et stationnement interdit). Un parking provisoire sera aménagé.

• **Du 30 avril au 30 juin inclus** : la traversée de Labège-Village par le centre ancien sera de nouveau possible, sauf dans une partie de la rue de l'Ancien Château.

• **Durant les vacances d'été (juillet 2013)** : la traversée de Labège-Village par le centre ancien sera impossible dans une partie de la rue de l'Ancien Château. Afin de permettre les déplacements, la circulation dans la rue Tournamille se fera provisoirement en double sens (voie sans issue et stationnement interdit). Le sens de circulation dans une partie de la rue des Cathares sera inversé (du rond-point à la rue de l'ancien Château).

## Marché de plein vent

Mis en place par la municipalité depuis 15 septembre 2010, le marché de plein vent a lieu tous les mercredis après-midi à partir de 16h au centre commercial de l'Autan. Vous y trouverez des stands de produits frais ou cuisinés, produits de terroir, produits bio...



Articles de pêche



Légumes et primeurs



Plats cuisinés vietnamiens



Poissons fumés



Crêpes bretonnes



Fromages



Producteur fruits et légumes



Fruits et légumes bio



Pâtisseries artisanales



Produits de terroir

# Sortie vélo

dimanche 14 avril, à partir de 10h

**Ouverte à tous sur inscription, cette sortie vélo organisée par la Mairie avec le concours de la Maison de la Mobilité a pour but de découvrir des trajets cyclables sur la commune et de recueillir les avis des utilisateurs sur les infrastructures. Deux circuits seront proposés. Il sera possible d'utiliser des vélos prêtés par le Maison de la mobilité. Inscrivez-vous. Participez !**



**D**e longue date, une réflexion est menée au sein du Conseil municipal, sur les modes de déplacement alternatifs à l'automobile et leur développement possible. En septembre-octobre 2007, à l'occasion de l'arrivée du métro à Ramonville, nous avons édité un dossier spécial « Se déplacer mieux – se déplacer autrement ». En plus des différentes lignes de bus, nous avons présenté les pistes cyclables existantes, le long de l'avenue George Brassens ou de l'avenue des Cathares par exemple. Depuis cette date, un nouvel itinéraire cyclable reliant le centre village à l'Innopole a été tracé, en 2008. Durant l'année 2012, du côté Innopole, une voie de circulation partagée « cycles et piétons » a été créée le long de la RD16 dite « La Lauragaise ». Les deux circuits que nous avons prévu de parcourir lors de la sortie vélo emprunteront ces nouvelles voies ainsi que les voies existantes. Nous vous invitons donc à vous inscrire pour participer à cette journée découverte qui sera encadrée par deux animateurs de la Maison de la Mobilité et se terminera par un pique-nique convivial aux jardins familiaux où des animations sont prévues. Votre participation sera également l'occasion de recueillir vos avis sur les voies cyclistes existantes et vos remarques et suggestions sur les améliorations à leur apporter.

## ■ Questions pratiques

- Départ de la Mairie principale, dimanche 14 avril, à 10h
- Inscriptions auprès de Raphaël Ulmet, au 06 74 90 99 85, jusqu'au 10 avril inclus
- Prêt de vélos et de casques possibles, à la demande lors de l'inscription
- Pique-nique partagé (à apporter)

- Possibilité d'acheter des gâteaux et des boissons vendus par l'Espace Jeunes (en complément de financement d'un projet)
- Annulation de cette sortie en cas de mauvais temps

## ■ Les circuits

### Circuit court :



**Départ :** Mairie principale, rue de la Croix-Rose • Allée du parc municipal • Avenue des Cathares • RD 16 • Chemin de la Payssière • Chemin du Tricou • Allée Pomarède • **Pause :** Salle municipale du Tricou • Chemin du Tricou • Avenue Georges Brassens • Avenue des

Cathares • Impasse Soupetard • Avenue Paul Riquet • **Arrivée :** Jardins familiaux.

### Circuit long :



**Départ :** Mairie principale, rue de la Croix-Rose • Avenue Paul Riquet • Chemin du Collège Périgord • L'Occitane (piste cyclable le long de la voie de bus en site propre) • Allée du lac • **Pause :** au bord du lac • Contournement du lac • La Méridienne • **Pause :** Centre de Congrès Diagora • Rue Jean Rostand • La Tolosane • RD 16 (La Lauragaise) • RD57C • Chemin du Collège Périgord • Avenue Paul Riquet • **Arrivée :** Jardins familiaux.

## Voies cyclables et partagées sur la commune



Allée Pomarède



Au lac de l'Innopole



Avenue Georges Brassens RD94C



Avenue des Cathares



Chemin du Tricou



Chemin du collège Périgord



L'Occitane (le long de la voie de bus en site propre)



L'Occitane sur l'Innopolle



RD16 - La Lauragaise



RD16 - centre commercial de l'Autan

ÉCOLE MATERNELLE

# Inscription des nouveaux élèves

Voici les étapes à suivre pour inscrire un enfant en petite section pour la rentrée 2013 à l'école maternelle « Les Cocagnous » ou pour inscrire un enfant plus grand arrivant nouvellement sur Labège (les enfants fréquentant déjà l'école cette année sont automatiquement réinscrits).

Étapes	Périodes et lieux	Documents à fournir
1 Inscription en mairie auprès de M <sup>me</sup> Mignonat	De début mars au 15 mai À la maison municipale du lundi au vendredi Horaires du Guichet Unique d'Inscription Tél. : 05 62 24 67 82 (8 h - 12 h : de lundi à vendredi et le mercredi de 13 h 30 à 18 h)	1 justificatif du domicile 2 copie du livret de famille 3 certificat de radiation de l'ancienne école
2 Admission à l'école maternelle auprès de la directrice, Rue des écoles	À l'école et sur RDV : Les vendredis 17 et 24 mai : RDV pris lors du passage au guichet unique principal. Attention : apporter à l'école les 3 documents	1 copie du livret de famille 2 copie du vaccin obligatoire DT-Polio 3 certificat de radiation de l'ancienne école (pour un enfant qui change d'école)
3 Visite de l'école, informations sur le fonctionnement	- Enfants accompagnés du personnel de crèche et halte-garderie de Labège village : en juin - Tous les parents le désirant, avec leur enfant : le mercredi 3 juillet de 9 h 30 à 10 h 30.	

Enfants nés en 2011 :

L'école ne pourra accueillir des enfants nés entre janvier à mars 2011 qu'en fonction de l'effectif final. Déposer la demande en mairie. Réponse fin juin. Les enfants nés entre avril et décembre 2011 feront tous leur rentrée en 2014.

MÉDIATHÈQUE

## Site internet

<http://www.mediatheque-labege.fr>



Vous pourrez alors :

- consulter le catalogue de la médiathèque,
- lire nos rubriques : coups de cœur, sélections thématiques, agenda ...
- accéder à votre compte lecteur, pour réserver des ouvrages et prolonger vos prêts (sous certaines conditions).



### MODE D'EMPLOI

Pour vous connecter, utilisez votre numéro de carte lecteur. Ce numéro doit se commencer par A00XXXX. Si vous avez un numéro A831254XXXXXA, veuillez nous le signaler. Nous vous fournirons une nouvelle carte de lecteur.

## Exposition Carnets de Voyage, mode d'emploi du 26 mars au 23 mai

Prêtée par la Médiathèque départementale de la Haute Garonne

Le but de cette exposition est de faire découvrir au grand public la pratique du carnet de voyage. Tout à la fois journal intime, recueil de souvenirs et livre d'artistes, il s'adresse à chacun d'entre nous. Que l'on soit jeune ou moins jeune, artiste en herbe ou amateur chevronné, il est le support idéal pour laisser le champ libre à notre imagination. Alors, si vous partiez en voyage... Des ateliers seront organisés, les dates seront disponibles prochainement sur le site de la médiathèque.

MÉDIATHÈQUE

■ Marie Pierre Molina, *Contes en baluchon*, le 16 janvier

Pour le second « Rendez-vous contes » de l'année, Marie Pierre Molina est arrivée avec son baluchon, dans lequel elle avait mis « trois bricoles ». Elle a ouvert son baluchon et elle y a trouvé « 3 petits cochons, une petite fille, 3 boucs, un ogre, un loup, un agneau, un grand père, une grand-mère, un petit chameau blanc... » Et les histoires se sont enchaînées : drôles, douces. Marie Pierre Molina nous a offert quelques phrases en italien et a chanté d'une belle voix. Encore un moment réussi et apprécié par notre jeune public !



■ Rendez vous le mercredi 13 mars à 10 h 30 avec Céline Verdier et *Les contes sauvages du Vietnam*



# Rendez-vous contes

■ Cécile No, *Contes à couvrir*

Beau moment de douceur et d'originalité et, comme le dit la conteuse, son spectacle c'est « 1/4 d'histoires + 1/4 de musique + 1/4 d'objets bavards + 1/4 de tendresse ». La conteuse pioche dans son trésor de petits objets et instruments de musique. Et les histoires surgissent...

Nos « Rendez-vous contes » font l'unanimité, le concept est intéressant car à chaque rendez-vous c'est un nouvel univers, une autre personnalité, une autre identité artistique que nous découvrons et que nous savourons.



■ Journée mondiale du conte 2013  
Mardi 26 mars à 20 h 30 :  
*Chacun cherche sa chance*, par Zoé Lagrange et Marie Pierre Molina  
Tout public à partir de 8 ans

La médiathèque s'associe pour la seconde année à l'association « Manque pas d'air » pour célébrer la semaine mondiale du conte 2013.

Nous recevrons deux conteuses que nous connaissons bien : Zoé Lagrange et Marie Pierre Molina pour un duo de conteuses autour d'un spectacle : *Chacun cherche sa chance* ; le public est invité à partir de 8 ans.

Renseignements et inscriptions  
au 05 62 88 35 27 ou sur le site  
[www.manquepasdair.net](http://www.manquepasdair.net)



MAISON  
SALVAN

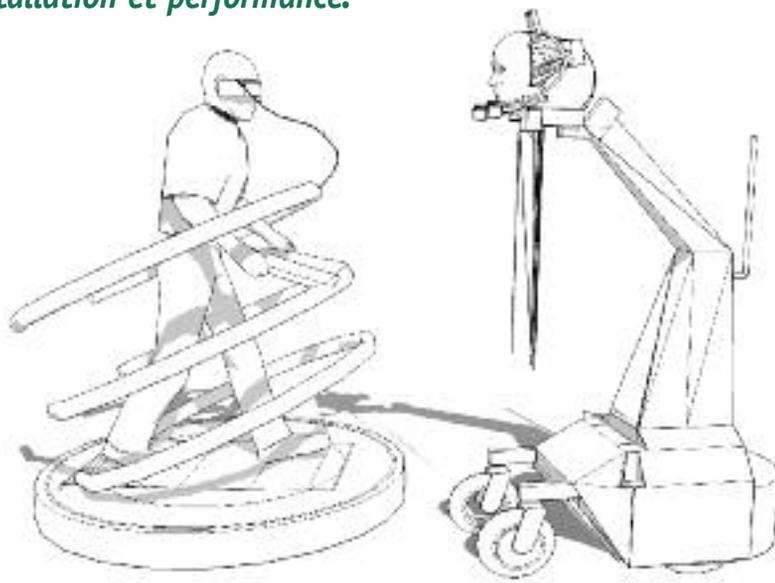
## Same player shoot again Robotique et avatars

par Guillaume Bautista, en collaboration avec Frédéric Villeneuve-Séguier, Julien Marro-Dauzat, Lionel Delteil

*Directement inspiré de la culture numérique et de l'univers des jeux vidéo, Same player shoot again est une œuvre interactive, à la fois installation et performance.*

Elle place le spectateur au cœur d'un dispositif de contrôle, par le biais d'un casque vidéo 3D et d'une borne de contrôle. Il se trouve ainsi relié à un avatar dont l'existence se situe à la frontière du réel et du virtuel et se voit immergé dans un univers « augmenté », libre d'en apprécier les possibilités comme les limites. L'avatar permet d'aller à la rencontre de différentes zones de Labège.

Chimère technologique et numérique, cette œuvre renvoie aux besoins d'être connecté en permanence face à des flux ininterrompus d'information. Il interroge également la présence des technologies dans nos sociétés contemporaines.



Vernissage le 30 mars entre 15 h et 19 h • Exposition du 3 au 20 avril, les mercredis et samedis de 15 h à 19 h  
Nocturne les 4 et 11 avril de 20 h à 22 h

## Performance de Bruno Capelle

*dans le cadre du week-end de l'art*

*Le week-end de l'art contemporain est une manifestation qui réunit l'ensemble des lieux dédiés à l'art contemporain de l'agglomération toulousaine. Du 21 au 24 mars, il sera possible d'assister à des performances, des visites guidées, des concerts, etc.*

À la Maison Salvan, il est offert de découvrir le travail de Bruno Capelle : étonnant et très précis.

*Intranqu'ile* est effectivement une proposition sonore engageant des manipulations d'objets confrontés à des systèmes mécaniques percussifs ; des tiges de métal tournent et viennent frapper différentes boîtes. Bruno Capelle aime s'investir physiquement dans des dispositifs qu'il crée, impliquant un rapport d'intimité entre la matière sonore qui s'invente, qui se joue, et le public. À découvrir donc.



Le dimanche 24 mars à 17 h

# Vernissage de l'exposition *Travelling Natures*

Environ 150 personnes ont défilé à la Maison Salvan, le 9 février dernier, à l'occasion de l'inauguration de l'exposition de Jean-Paul Labro et Lyn Nékoprimaté (collectif Ding).

L'exposition *Travelling Natures* à la Maison Salvan marque la première étape d'une démarche amenée à voyager. Elle se développera à travers d'ultérieures étapes de résidences et d'expositions en France et en Indonésie, jusqu'en 2015. À ce jour, le projet s'est principalement construit auprès d'individus des «

communautés » de Labège ainsi que de Pentingsari, village de l'île de Java. Il se fonde tout autant par des protocoles renvoyant à l'observation que par des propositions de dispositifs participatifs. C'est ainsi que de nombreux Labégeois se retrouvent dans l'exposition dans certaines des œuvres vidéos présentées.



## Les prochaines conférences d'histoire de l'art

28 mars - L'art brut - Jean Dubuffet



Nous entendons par là des ouvrages exécutés par des personnes indemnes de culture artistique, dans lesquels le mimétisme, contrairement à ce qui se passe chez les intellectuels, ait peu ou pas de part, de sorte que leurs auteurs y tirent tout [...] de leur propre fonds et non pas des poncifs de l'art classique ou de l'art à la mode. » Jean Dubuffet



*Welcome parade, Jean Dubuffet*

18 avril - Fluxus

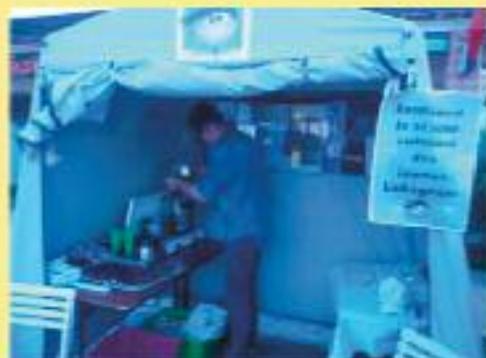
Mouvement artistique qui embrassa aussi bien les arts plastiques, la musique que la littérature, il se traduit par une constellation d'artistes unis autour d'un esprit commun : l'art doit se libérer des catégories et des institutions. Pour l'un de ses membres, Robert Filliou, « l'art est ce qui rend la vie plus intéressante que l'art ».



*Performance 1963, Ben Vautier*



# Espace jeunes



## Vente au marché pour le séjour culturel à Paris

Depuis le 16 janvier, un nouveau stand est apparu sur le marché de plein vent de Labège. Les jeunes de l'Espace jeunes y proposent des pâtisseries, chocolat chaud et café qu'ils confectionnent pour financer une partie de leur séjour culturel à Paris.



Ils partiront du 27 au 26 avril à la découverte de la capitale et de ses monuments symboliques (tour Eiffel, musée du Louvre ...). Le groupe est à l'initiative et à la création de ce séjour. Ils en ont constitué le planning d'activités, effectué certaines recherches et participent activement à son financement.

Les jeunes tiendront également un stand « goûter » lors de la sortie vélo qui aura lieu le dimanche 13 avril prochain.

## Le projet Graff

Chaque samedi de février, les jeunes ont participé à la création de l'enseigne de l'Espace jeunes en utilisant différentes techniques du graff.



## Tremplin Larsen

Cette année le tremplin LARSEN a eu lieu au Bikini. Dans cette très belle salle de concert, située à Ramonville et généralement réservée aux professionnels, quinze groupes musicaux composés de jeunes de 13 à 18 ans se sont affrontés face à un jury éclectique composé pour cette édition d'animateurs, de jeunes, de représentants du Bikini, du festival Convivencia et du festival met les Watts, ...).

Le jury a sélectionné deux groupes, Woman's band et the Gawks qui auront l'honneur de jouer sur la grande scène du festival, le samedi 1<sup>er</sup> juin prochain, à Montgiscard.

Six des autres concurrents arrivés en tête de liste aūr 22 en charge l'animation musicale de l'après-midi du 1<sup>er</sup> juin.



## Le projet passerelle, c'est reparti !

Pour la troisième année consécutive, les CM2 de l'école primaire de Labège sont accueillis l'Espace jeunes par Romain et Sylvie. A travers des temps ludiques, ils découvrent le local de l'Espace jeunes ainsi que les actions proposées (activités, sorties,



# la programmation 2013

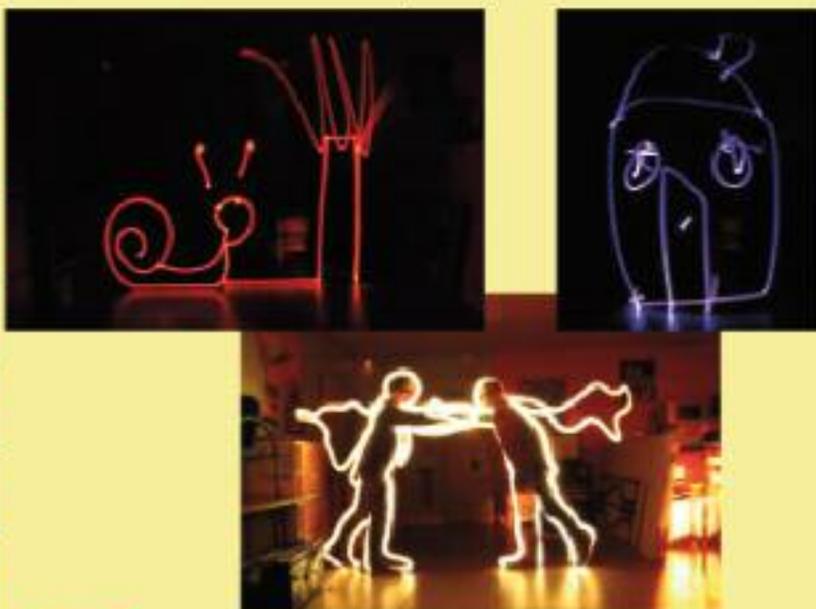
consultable sur [www.ville-labege.fr](http://www.ville-labege.fr)

## Stage de percussions

Les samedis 16 & 30 mars et 6 & 13 avril

## Light Painting

Viens découvrir le light painting, mercredi 13 mars de 15h à 17h, à l'Espace Jeunes.



## Sortie rugby

Samedi 23 mars, l'Espace Jeunes va encourager le Stade Toulousain qui affronte le Stade Français. Si toi aussi tu veux assister au match, renseigne-toi directement auprès des animateurs.



## Carnaval

L'Espace Jeunes se lance dans la création d'une marionnette géante pour le carnaval de Labège qui aura lieu le 7 avril. Les ateliers se dérouleront les mercredis 20, 27 mars et 3 avril de 15h à 17h à l'Espace Jeunes.



## Festival LARSEN

Cette année, il aura lieu à Montgiscard, le samedi 1<sup>er</sup> juin 2013.

## Vacances de Printemps

L'Espace jeunes sera ouvert du 29 avril au 3 mai

Lundi 29 avril 14h-18h	Tournoi de Mario kart Wii + goûter
Mardi 30 avril 10h-18h	Accrobranche
Mercredi 1 mai	FERMETURE
Jeudi 2 mai 14h- 18h	DÉFI de voitures radio commandées
Vendredi 3 mai 10h- 16h	Repas et projection des photos « PARIS »

## L'école intercommunale de musique du sud-est toulousain : 25 ans déjà !

*Pour fêter dignement ses 25 printemps, l'Ecole Intercommunale de Musique du sud-est toulousain (l'EIMSET) prépare « Tchikidan », un spectacle atypique qui réunira sur scène 250 jeunes musiciens et choristes au centre de congrès Diagora à Labège, le 20 avril.*

« Tchikidan », œuvre d'Etienne Perruchon en langage « dogorien »\*, sera interprétée par 180 élèves de l'EIMSET et 70 élèves du Conservatoire à rayonnement régional de Toulouse sous la direction de Jean Guy Olive, chef d'orchestre aux conservatoires de Toulouse et Blagnac. Ce spectacle est inspiré d'une légende qui raconte qu'une troupe populaire aurait monté un spectacle joué, chanté et dansé

par des enfants, retraçant l'histoire énigmatique du nomadisme dogorien. Ce projet de grande envergure, soutenu par le Sicoval, valorise le travail de l'EIMSET qui regroupe les communes d'Auzielle, d'Escalquens et Labège. Elle enseigne la musique, avec une prédilection pour les cordes et le chant choral pour adultes et enfants.

\* Langage imaginaire inventé par le compositeur Etienne Perruchon

**Programme des représentations :**  
Samedi 20 avril à 20 h 30 au Centre de congrès Diagora de Labège, Espace Agora.

Renseignements et réservation au 05 62 24 45 10 (billetterie ouverte à partir du 18 mars).

## Les soirées débat « Neurones en folie » refleurissent à Escalquens

*Ce printemps, les « Neurones en folie » s'interrogent sur notre rapport à la nature. Au programme des films projetés : gaspillage, surconsommation et élevage industriel.*

### ■ Jeudi 14 mars : Les agriculteurs au secours de la terre ?

*Un autre horizon*, film de Gérard Leblanc & Catherine Guéneau

### ■ Jeudi 28 mars : La recherche d'énergie, à quel prix ?

Sub, film de Julien Loustau

### ■ Jeudi 4 avril : Gaspillage, vous avez dit gaspillage ?

*Les glaneurs et la glaneuse*, film d'Agnès Varda

### ■ Jeudi 18 avril : L'élevage intensif contre nature ?

*Si loin des bêtes*, film de Manuela Frésil



Soirées débat, documentaire, dessert  
sur le développement durable.



14 et 28 mars / 4 et 18 avril 2013

Escalquens, salle des fêtes

Rendez-vous à 20 h à la salle des fêtes d'Escalquens pour partager un dessert avant le film à 21 h suivi d'un débat sur les questions soulevées en présence de spécialistes et d'acteurs engagés.

Programme sur : [www.sicoval.fr](http://www.sicoval.fr)  
et sur : [www.escalquens.fr](http://www.escalquens.fr)

Les soirées Neurones en folie font partie des actions du Sicoval en faveur du développement durable et de la participation citoyenne. Ces rencontres mensuelles organisées en partenariat avec la municipalité d'Escalquens visent à ouvrir la réflexion des citoyens, à amorcer ou développer des discussions sur les grands sujets de société ou les petits actes du quotidien.

## Trionval 2013 N'en jetez plus !

*Tous les deux ans, le Sicoval organise le Trionval, événement destiné à sensibiliser les habitants à la protection de l'environnement. L'édition 2013 sera consacrée au gaspillage alimentaire.*

**E**n France, 20 kg par personne et par an, dont 7 kg de produits encore emballés finissent à la poubelle !

Tout au long de la semaine du développement durable, du 2 au 7 avril, des animations (expositions, stands d'infos sur les marchés, ciné-débat...) seront proposés au grand public.

Un concours ouvert aux écoles, centres de loisir et MJC du territoire a permis aux

enfants de mettre en place des actions pédagogiques pour limiter leurs déchets alimentaires.

Les lauréats seront récompensés en avant première d'un spectacle éco citoyen et musical le 5 avril, salle de la Ritournelle à Castanet-Tolosan.

**Programme détaillé disponible sur [www.sicoval.fr](http://www.sicoval.fr)**



## En bref...

### Liaison Multimodale Sud-est, c'est parti !

Ce nouvel axe de transport de 5 kilomètres, entre la station de métro Ramonville et la route de Revel, comprend un site propre réservé aux bus, des chemins piétons et une piste cyclable. Une partie de son parcours est bordée de voies de circulation pour les voitures.

Sa mise en service impose une restructuration du réseau de bus Tisséo. La fréquence de la ligne 80 est améliorée et son itinéraire est modifié.

Cette ligne dessert désormais les communes d'Escalquens et de Labège en passant entre la zone de la Balme à Belberaud et la station de métro de Rangueil.

Tous les détails sur : [www.sicoval.fr](http://www.sicoval.fr)

### Prolongement ligne B du métro : 2<sup>e</sup> concertation

La 2<sup>e</sup> concertation publique sur le prolongement de la ligne B du métro jusqu'à Labège vient de débuter et se poursuivra jusqu'au 12 avril. elle porte sur le tracé du métro ajusté pour tenir compte des observations formulées lors de la 1<sup>re</sup> concertation en 2012. Les habitants pourront consulter le dossier dans les mairies d'Auzerville, Castanet, Escalquens et Ramonville, au siège du Sicoval ainsi qu'à la Maison de la mobilité. Ils auront la possibilité de consigner leurs observations dans un registre prévu à cet effet. Trois réunions publiques sont également programmées : le 3 avril à 18h à Ramonville (salle des fêtes), le 9 avril à 18h à Toulouse et le 10 avril à 18h à Labège (Centre de Congrès Diagona). Le bilan de cette concertation sera rendu public à la fin du mois de mai.

Plus d'infos sur : [www.tisseo.fr](http://www.tisseo.fr)

### Déchets, eau-assainissement : Payez en ligne !

À partir du mois de mars, les usagers du territoire ont la possibilité de régler leur facture Déchet et Eau-Assainissement, pour tout montant inférieur à 1 500 euros, par carte, via le site internet du Sicoval.

Il suffit pour cela de se munir de la facture que l'on souhaite payer, de se rendre sur la page « paiement en ligne » du [www.sicoval.fr](http://www.sicoval.fr) et de suivre pas à pas les instructions qui y figurent.

Le paiement, en mode sécurisé s'effectue en quelques clics !

Plus d'info : Service Relation aux usagers

**N° Vert 0805 400 605**

(appel gratuit depuis un fixe) ou par mail : [relation.usagers@sicoval.fr](mailto:relation.usagers@sicoval.fr)

**Réunion de prévention cambriolage**  
animée par la gendarmerie : Escalquens, le mercredi 17 avril

# Associations

## Créations

### > BARD'A7

**Objet :** sensibiliser les ingénieurs de l'Ensiacet à l'art, organiser des sorties et voyages culturels.

**Siège social :** appartement 2125, 395 rue du Colombier, 31670 Labège.

**Date de la déclaration :**  
12 décembre 2012.

**Parution au JO :** 22 décembre 2012.

### > CREATIVE MUSIC

**Objet :** développement de l'art et du spectacle sous toutes ses formes, création de

spectacles et animation culturelle, production et diffusion de produits culturels ; l'association sera plus particulièrement sensible à tout ce qui pourra être vecteur d'échanges entre les différentes cultures artistiques.

**Siège social :** 7 chemin du Vallon, 31670 Labège.

**Date de la déclaration :** 17 décembre 2012.  
**Parution au JO :** 5 janvier 2013.

### > CLUB DES FINANCES TERRITORIALES

**Objet :** favorise la rencontre et l'échange entre les professionnels de la fonction publique territoriale, agents, élus, juristes, consultants et d'une façon générale, toute

personne qui peut apporter sa contribution à l'analyse et à la compréhension des évolutions de la fonction publique territoriale ; permettre à chacun des adhérents de mieux appréhender son propre rôle dans un environnement professionnel en mutation permanente, de partager ses expériences avec ses pairs et de découvrir les meilleures pratiques ; organiser des événements permettant échanges, réflexions lors de matinées-débats, les réunions des adhérents, soirée annuelle et autres événements.

**Siège social :** Miniparc - Bâtiment 5, 478 rue Découverte, 31677 Labège Cedex.

**Date de la déclaration :** 8 janvier 2013.  
**Parution au JO :** 19 janvier 2013.

ACCUEIL  
À LABÈGE

## Assemblée Générale

*Elle s'est tenue le 12 janvier 2013 devant une soixantaine d'adhérents. Après avoir observé une minute de silence à la mémoire de M<sup>me</sup> DUCERT et de M. DEBERGE qui nous ont quittés en 2012, les responsables de chaque section ont fait leur rapport annuel.*



La section couture s'est bien développée depuis 2 ans, elle accueille des adhérentes d'âge différent (de 12 à 75 ans) ce qui permet une synergie et une créativité au sein du groupe sympathique et solidaire.

- La section **scrabble** compte une douzaine de joueurs(ses) qui se retrouvent tous les lundis après-midi dans la bonne humeur.
- La section **découverte des vins** a toujours autant de succès avec, en 2012, une moyenne de 32 participants aux séances. Dix dégustations sont prévues en 2013 dont 2 dégustations dînatoires. Il y aura également une sortie rando-terroir, le 6 avril dans le Frontonnais.
- La section **espagnol** a ouvert une nouvelle classe pour pouvoir accueillir de nouveaux élèves. Actuellement, il y a trois créneaux de niveaux différents de 17h15 à 20h15. Après un voyage à Madrid en 2012, cette année, un long week-end est prévu à Barcelonne.
- Les **jardiniers bio** se réunissent tous les 1<sup>er</sup> lundis du mois pour échanger idées et plants.

- La section **Qi Gong** pratique son activité le mercredi soir et une fois par mois le samedi matin. Elle compte 25 participants qui fêtent aussi le nouvel an chinois. Leur professeur part en formation tous les ans.
- Depuis 1 an, le **stretching postural** (travail de l'équilibre, de la posture, de la respiration) accueille une douzaine de participants le jeudi dans la salle du Cammas.
- La section **yoga** qui compte 22 adhérents pratique son activité le mardi de 12h30 à 13h30 et de 19h à 20h30, et le samedi matin, une fois par mois.
- Quant à la section **randonnée**, toutes les sorties prévues en 2012 ont pu être effectuées normalement grâce à de bonnes conditions météorologiques. Les randonnées de janvier, février et décembre en covoiturage ont eu du succès et elles seront reconduites en 2013. La moyenne des participants a été de 47,5 en 2012 (contre 44,2 en 2011 et 40,5 en 2010.) Cette année, nous avons fêté la 100<sup>e</sup> randonnée de l'Accueil à Labège.

- La section **bridge** accueille tous les joueurs expérimentés ou non le jeudi soir, dans une ambiance très conviviale.
- La section **solidarité** que dirigeait M<sup>me</sup> DUCERT a été mise en sommeil, pour l'instant.
- La section **sport de ballons en salle** ne fait plus partie de l'Accueil, elle est rattachée à l'association Ciel 31 (handball Escalquens-Labège.)

Le bureau remercie tous les animateurs de ces sections et les adhérents qui les font vivre par leur présence.

Le rapport du trésorier montre que le budget est équilibré.

Les 225 adhésions de 2012 et la subvention de la Mairie nous ont permis de réaliser des investissements importants : achat de 2 GPS pour la rando, d'une surjeteuse pour la couture, participation à des formations découverte des vins, bridge et au voyage à Madrid.

Pour 2013, nous essaierons de soutenir financièrement des initiatives dans chaque activité.

Le bureau de l'Accueil a été reconduit, à savoir :

- Présidente : Maryse MARTY
  - Vice-Président : Jean-Louis ASTOR
  - Secrétaire : Michèle CALVEL
  - Secrétaire : adjointe Nanou BRIET
  - Trésorier : Jacques LANGLOIS
  - Trésorière adjointe : Annie DANDINE
- La séance a été clôturée par le partage de la galette et le verre de l'amitié.

## Programme des randonnées pour 2013.

- Samedi 16 mars : Sigean (11)
  - Samedi 20 avril : Saint Projet (82)
  - Samedi 25 mai : Le Mas d'Azil et le lac de Mondély (09)
  - Samedi 15 juin : Les Crêtes de Cornudère (col du Portet d'Aspet 31)
  - Samedi 28 septembre : La Montagne de Rié (Marignac) - Chaum (31)
  - Samedi 19 octobre : Salvagnac (81)
  - Samedi 16 novembre : Secteur du Malepère à Cailhau (11)
- Les déplacements se font en bus. Chaque randonneur doit s'acquitter d'une participation de 12 € par sortie.

COMITÉ OFFICIEL  
DES FÊTES

## Manifestions passées et futures

### ■ Soirée théâtre du 25 janvier

Le Comité Officiel des Fêtes vous a convié le vendredi 25 janvier à une soirée théâtre. 14 comédiens se donnaient la réplique sur scène dans une aventure abracadabrante. La pièce « Amour, Gloire et crustacés » était jouée par la Compagnie Art en Ciel avec une mise en scène des plus dynamiques de Pierre Corpel. Ce spectacle loufoque appartient au registre des comédies où les comiques de situation s'enchaînent sans répit. Les applaudissements et les éclats de rire ont répondu à l'énergie débordante des comédiens.

### ■ Les manifestations à venir

- **Carnaval : 6 et 7 avril 2013**  
Samedi 6 avril : à la salle des fêtes à 20h : repas dansant et costumé avec l'élection du plus beau costume. **Sur réservation.**

Dimanche 7 avril : Défilé dans les rues de Labège. M. Carnaval 2013 se décline sous le thème « l'espace ».

Le défilé de monsieur Carnaval, dans les rues de Labège, sera accompagné par la Batucada « Diamantina », une vingtaine de musiciens maquillés et costumés au rythme des percussions, tambourin, chocalho, agogo et surdo sous une pluie de confettis.

- 15h : Départ quartier le Bouisset.
- 17h : Goûter pour les enfants (devant les tennis couverts)
- 17h40 : Crémation de M. Carnaval

### • Soirée théâtre

Vendredi 12 avril à 21h, à la Salle des fêtes. Titre de la pièce « Le chat en poche », un vaudeville de Feydeau, joué par les comédiens de la compagnie Art en Ciel.

La mise en scène est assurée par Pierre Corpel, 9 comédiens sur scène.

Une pièce en trois actes, relatant la mésaventure d'un jeune provincial, victime d'un quiproquo, qui, débarquant à Paris est pris pour un chanteur célèbre. Il est vivement conseillé de réserver.

### Contacts et réservations :

mail : [cof.labege@wanadoo.fr](mailto:cof.labege@wanadoo.fr)  
tél. : 05 62 24 49 69.

### Attention :

**Pour raison de travaux dans le centre du village de Labège, le vide grenier n'aura pas lieu cette année, nous en sommes désolés. Toute l'équipe du comité des fêtes se mobilise pour trouver une autre date. Nous tiendrons évidemment les Labégeois informés.**



DÉLIRES D'ENCRE

## Stage

7/11 ANS

STAGE J'H LA SCIENCE ET LA LECTURE

# L'Homme du Futur

DU 22 AU 26 AVRIL 2013

**Lundi : L'homme et l'évolution**  
Quelles sont les origines de l'homme, les processus d'évolution, les crises, les catastrophes qui ont par exemple mené à l'extinction des dinosaures.

**Mardi : L'homme et l'Univers**  
Les voyages dans l'espace ont toujours fait rêver, quels sont les projets ou les possibilités de cette conquête spatiale ?

**Mercredi : Les progrès technologiques**  
Depuis l'homo habilis, l'homme a développé des techniques toujours plus perfectionnées, retraçons cette histoire, du silex à la navette spatiale.

**Judi : L'homme et les robots 1**  
Alliant l'électricité à la mécanique le robot peut accomplir des travaux quotidiens ou des prouesses techniques. A toi d'inventer quel sera ton robot !

**Vendredi : L'homme et les robots 2**  
Suite de la construction du robot et jeu de piste.

 **Inscription/renseignements :**  
0561005997 - contact@deliresdencre.org



## Spectacle des 25 ans

EIMSET sera heureuse de vous accueillir à l'occasion de son 25<sup>e</sup> anniversaire les vendredi et samedi 15 et 16 mars à Entiore (Quint Fonsegrives) pour 2 soirées musicales racontées par 2 enfants et interprétées par les ensembles instrumentaux de l'école de musique.

Billetterie ouverte à partir du 4 février.

Renseignements et réservations  
au 05 62 24 45 10

Les festivités se poursuivront avec TCHIKIDAN et 250 enfants sur scène les 13 et 14 avril à St Pierre des Cuisines et le 20 avril au centre de congrès Diagora Labège. Billetterie ouverte à partir du 18 mars.

Renseignements et réservations  
au 05 62 24 45 10

Nous vous attendons nombreux pour venir encourager tous nos jeunes musiciens qui sont très investis dans ces projets musicaux !

DANCE CLUB

## Pour vos loisirs...

*Prendre du temps pour soi, c'est bon pour le moral ! La danse apporte dépense physique, joie de vivre et plaisir. Au Dance Club de Labège, nous ne perdons pas une occasion de faire la fête.*

Ainsi, lors de nos soirées d'entraînement ouvertes à tout public amoureux de la danse, nous partageons galettes des rois en janvier, crêpes en février...

Les danses enseignées en progression suivant les niveaux répondent aux attentes du moment, valse, swing, tango, cha cha, rock. Mais la danse évolue, ainsi que les modes et les envies de chacun, ce qui nous incite à ouvrir de nouveaux cours comme par exemple celui de la Zumba, tous les mercredis entre 12h30 et 13h15. Apprendre, c'est bien, maîtriser c'est mieux ! Pour y parvenir, nous organisons en ce sens, chaque après-midi avant nos soirées, des stages d'approfondissement.

Nos prochaines soirées à noter dans vos agendas : les 16 mars, 13 avril, 4 mai et pour clôturer la saison 2013, le samedi 1<sup>er</sup> juin, 17<sup>e</sup> Nuit de la Danse, à la salle polyvalente de Labège.

Tous renseignements utiles :  
[www.danceclubdelabege.fr](http://www.danceclubdelabege.fr).  
Vous pouvez nous contacter au  
06 14 83 72 45.



DANCE  
DE LABÈGE

## Spectacle « Des P... dans la mer !? »

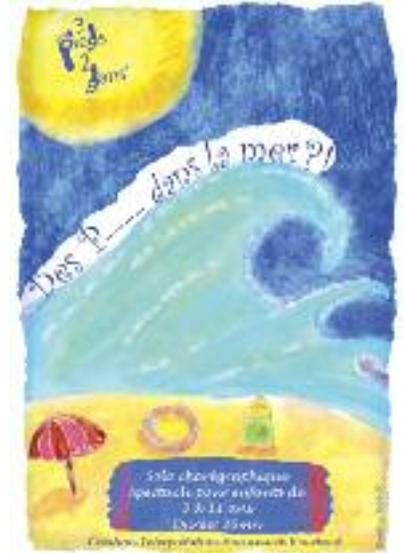
« Des P... dans la mer !? » Création de Mariannick Hourtané (Cie 3 pieds 2 dans). Pour les 3 à 11 ans et tous ceux qui ont gardé leur âme d'enfants !

L'histoire : La mer, la plage, lieu de détente, de jeu, d'insouciance. Pourquoi ne pas devenir une sirène le temps d'un rêve ? Jouer avec le sable, les seaux, les pelles, les coquillages, le bruit des vagues, les poissons... Mais on ne trouve pas que des poissons dans cette mer ; Au fait, et le papier de bonbon et la bouteille vide... hem hem

Un regard humoristique sur un geste simple du quotidien : utiliser les poubelles !

Dimanche 17 mars à 16h30  
à la salle des fêtes de Labège  
Réservation : 06 20 08 19 44  
Tarif unique : 5 €

Nous vous y attendons nombreux !



LES SEMELLES  
DE PLUMES

## La compagnie théâtrale vous invite

### ■ Spectacle : « L'été dépose son odeur sur mes épaules »

Forme théâtrale de 65 minutes pour adultes et adolescents, du mercredi 20 mars au samedi 30 mars 2013 à 20h30 au Théâtre de Poche (10 rue El Alamein 31500 Toulouse).

Réservation au 05 61 48 25 52.  
Tarif : 12 €/8 €.

L'histoire : Fin de soirée estivale à « La Table de Giuletta », le restaurant de routiers le plus connu du marché de la Saint Jean. Tatiana n'en finit pas de servir les derniers clients.

Madame Giuletta achève ses additions. Un monde observe l'autre par cette chaleur accablante.

Et puis, un vulgaire prospectus, un insignifiant ticket de bus, jettent une passerelle entre ces mondes.

### ■ Nouvelle création : « Week-end à Chicoutimi »

Texte de Philippe Ricard. Avec Christine Lobera et Philippe Ricard. Mise en scène collective avec le regard de Marlène Bernard.

Vendredi 19 avril et samedi 20 avril 2013 à 20h30 à la Salle des Fêtes de Labège. Tarif unique à 5 € - buvette et petite restauration sur place.

Réservation au 06 75 93 23 18.

L'histoire : Échoué en bord de route au milieu d'une forêt d'érables en direction de Chicoutimi, un couple attend. La révélation n'épargne ni les théories

scientifiques ni les relations au sein du couple.

Forme théâtrale absurdemment réaliste de 60 minutes.

Renseignements :  
<http://fncta-midipy.fr/2012/10/les-semelles-de-plumes>



ART & COULEUR

## Ateliers artistiques

*L'association Art & Couleur propose des ateliers artistiques pour adultes et pour enfants à Labège-village et prépare les jeunes aux concours d'entrée aux écoles d'art.*



Cette année les enfants et les ados ont travaillé au projet d'un grand format sur le thème de la nature, notre nature, en partenariat avec l'association SolHandi qui elle, aide à financer, construire et faire fonctionner des centres pour personnes en situation de handicap au Maroc. « Je suis partie en mission l'été dernier avec SolHandi et ai pu découvrir le Centre de Todgha El Oulia que l'association a financé ainsi que les personnes qui le dirigent et animent les ateliers. Au

retour du voyage, l'envie est née de faire participer les enfants des ateliers Art & Couleur.

Notre réflexion s'est portée tout d'abord sur le thème de ce grand format... en effet, la toile de 4 m<sup>2</sup> que nous allons offrir au centre doit créer un lien pérenne et l'évocation de la nature nous est apparu comme étant un sujet intéressant. Nos deux pays sont si différents... Là-bas, c'est aride mais au cœur de la vallée se déploie une magnifique palmeraie... et il y a les animaux, ceux qui peuplent ces lieux.

Il a fallu aussi trouver une dynamique de travail commune... l'atelier regroupe des enfants de 5 ans jusqu'à des adolescents. La toile s'est donc construite pas à pas au travers de dessins préparatoires et de la réalisation d'un fond évoquant la nature. Les dessins d'animaux sont travaillés au crayon ou à l'aquarelle à partir de planches animalières issues d'une ancienne encyclopédie. Chaque enfant s'approprie un animal et le retravaille à sa façon. Puis nous avons fait des photocopies couleur plus ou moins agrandies et elles ont trouvé leur place sur le fond de la toile.

Notre toile part au Maroc en mars et nous espérons qu'elle trouvera sa place sur un des murs du Centre de Todgha. »

**Frédérique Lesschaeve,**  
animatrice des ateliers artistiques

Art & Couleur / 06 81 34 18 79



ASSOCIATION  
AMIS

## Cours de cuisine, cours d'arabe, soirées solidaires

*L'Association A.M.I.S (association maghrébine interculturelle et solidaire) a été créée en septembre 2009 pour faire un lien solidaire et culturel entre des personnes d'origines, de milieux et de cultures différents.*

Nous avons mis en place des cours de cuisine (un par mois environ), des cours d'arabe dispensés par un professeur mis à disposition par le consulat de Tunisie. Nous avons également organisé des soirées solidaires au profit d'autres associations d'entraide. Nos actions ne s'arrêtent pas là : nous avons organisé une exposition photos sur la Femme marocaine, en 2011 en collaboration avec la médiathèque et d'autres

projets permettant de découvrir la culture du Maghreb sont en cours d'élaboration. **Les prochains cours de cuisine auront lieu les 16 mars, 11 mai et 1<sup>er</sup> juin.**

**Les cours d'arabe ont lieu tous les dimanches.**

Vous pouvez nous rejoindre pour participer à nos actions, pour échanger des idées ou simplement pour poser des questions.

Contact : amis31670@hotmail.fr





# Une troupe d'amateurs

avec des exigences de professionnels

**Créée en septembre 2009, l'Association « Bonsoir Labège » est une troupe composée de 15 membres (5 musiciens, 8 chanteurs, 1 conteur, 1 technicien son et lumières).**

**N**ous avons adapté deux comédies musicales : *Emilie Jolie* et *Le Soldat Rose*. Ces deux spectacles durent environ 1h15.

Entièrement autonomes, nous confectionnons les costumes, les décors et aménageons les scènes qui nous reçoivent.

Nous sommes une troupe d'amateurs avec des exigences de professionnels.

Nous avons eu le plaisir de jouer lors de manifestations privées ou publiques et notamment pour des associations caritatives, ce qui est notre priorité.

Les répétitions ont lieu chaque mardi soir à la salle des fêtes de Labège. Le travail hebdomadaire fourni, notre motivation de satisfaire et enjouer notre public, l'envie

d'évoluer ensemble, trouvent leur récompense à chaque fois que nous produisons nos spectacles, en voici une rétrospective :

- Labège : Goûter annuel des Aînés, janvier 2013
- Bonsoir Labège, décembre 2012
- Drémil : Noël des enfants, décembre 2012
- Hôpital des enfants de Purpan, mai 2012
- Comité d'entreprise Sécuritas, janvier 2012
- « Arc En Ciel de Jade » (Castanet), octobre 2011 (Rieumes) - octobre 2012 (Castanet)
- École maternelle (Labège), février 2010
- « Solhandi » (Labège), février 2010 (Pompertuzat) - février 2012 (Lauzerville)

- Noël et 50 ans du Secours Populaire, décembre 2010 (Castanet) - décembre 2011 (Agora)
- « Goma Espérance » (Castanet), novembre 2010
- « Une main tendue, un pas vers la Colombie » (Drémil Lafage), octobre 2010 et 2011
- COF : fête locale de Labège, mai 2010 et 2011

Nous vous attendons nombreux... et, promis nous serons là avec toute la chaleur humaine et la bonne humeur que nous souhaitons vous faire partager.

À très bientôt.

**Musicalement et  
Associativement vôtre**

Pour nous contacter : Tél : 06.95.26.84.60

president@bonsoirlabege.com / Site : www.bonsoirlabege.com



2 juin 2012 : concert pour la maison des parents à l'hôpital Purpan, le jour de la fête des mères.

5 février 2012 : concert à Lauzerville pour SOLHANDI.



20 février 2011 : concert à Pompertuzat pour SOLHANDI.



21 octobre 2012 : concert pour l'association « Arc en ciel de jade » (à droite de la marraine de cœur de l'association, le Soldat rose ; à droite de la panthère, Frédérique BOUYSSSET vice-président de l'association ; debout à droite, main sur le cœur rose, Grégory LAMBOLEY joueur du Stade Toulousain et parrain de l'association).

16 décembre 2012 : la Troupe Bonsoir Labège après un concert à la salle des fêtes de Labège.



JARDINS FAMILIAUX

## Les dernières nouvelles

*L'association des Jardins Familiaux de Labège a vu le jour en 2010. Elle regroupe aujourd'hui 42 parcelles mises à disposition par la Mairie, que les jardiniers, débutants ou confirmés mais tous pleins de bonne volonté, s'emploient au fil des saisons à faire fructifier.*

C'est dans une ambiance conviviale qu'ils échangent conseils pratiques, graines et autres légumes biologiques.

Le nouveau Bureau de l'Association, élu lors de la dernière Assemblée Générale au mois de janvier, s'engage à continuer les actions mises en place depuis la création des Jardins Familiaux et à promouvoir les échanges avec la Mairie et les habitants du village. À ce titre, plusieurs projets sont à

l'étude, dont la création d'un site Internet, des manifestations saisonnières comme le Troc des Jardins au mois de mai... et d'autres que nous ne manquerons pas de vous communiquer au fur et à mesure dans le bulletin municipal.



CHATS LIBRES

## Printemps : saison de la reproduction...

*Les jours commencent à rallonger... C'est le retour du printemps, et pour les chats, la saison des amours.*

Fin le gentil minet tout calme installé sur le canapé. Le voilà gagné par une frénésie irrésistible. Désormais pour lui et ses congénères non stérilisés, il faut sortir quel que soit le temps. Une minette en chaleur et c'est tout un quartier qui retentit des miaulements, bagarres, grognements, que ce soit sur les toits ou dans les jardins. Pour nous, humains, il n'est pas toujours très agréable d'être invités malgré nous à tel concert nocturne. Cela peut même être très irritant.

Au bout de quelques jours ces messieurs dames réapparaissent. Souvent affamés, le poil terne et des griffures sur le corps, quand ce n'est pas des morsures. Ils vont reprendre quelques forces avant de repartir en chasse.

Nous vivons de plus en plus dans des zones citadines, où la concentration de population est importante de même que celle des animaux. Malheureusement les tensions arrivent vite surtout quand nous n'arrivons pas à nous endormir à cause d'une bande de chats tapageurs. Certains de nos minous peuvent se retrouver en fourrière ou être malmenés.

D'autre part, les chats en se bagarrant ou en s'accouplant peuvent se transmettre des maladies, en particulier le sida du chat. Cette maladie, nous l'avons déjà rencontrée dans différentes villes du Sicoval et plusieurs fois à Labège.

Viendront ensuite les chatons avec tout le cortège de responsabilités et les problèmes de gestion des populations félines qui en découlent.

Que pouvons-nous y faire ? diront certains. C'est le destin des chats, diront d'autres. Comment se comporter si nous découvrons une maman avec ses petits ? Avant tout, essayez de savoir (dans la mesure du possible) si tout ce petit monde n'a pas un propriétaire, en vérifiant, par exemples si l'adulte n'a pas un tatouage. Si la réponse est négative, il vous est alors possible de nous contacter. En effet, il est préférable de prendre en charge les chatons rapidement. Dans le cas contraire, nous risquerions de voir apparaître des générations de chats sauvages, qui seront condamnés à vivre à l'extérieur et contribuent à une reproduction sauvage. Avoir un chat est une responsabilité. Cet animal est vraiment un compagnon admi-



nable, mais il ne faut jamais oublier qu'il est aussi un être vivant doté de fonctions biologiques.

Stériliser un chat et le faire identifier est pour lui un gage de plus longue vie et la garantie d'une meilleure intégration dans nos cités. Même si la décision est parfois difficile à prendre, faisons tout notre possible pour que la paix et l'harmonie règne entre les animaux et nous.

Association Loi 1901 des « Chats Libres de Labège » 06 85 88 28 24  
Siège social : Maison Municipale  
5 Rue de la Croix Rose - 31670 LABEGE  
chatslibreslabège@hotmail.fr  
http://www.chatslibreslabège.fr  
SIRET 520 952 789 000 11

BAD À LABÈGE

## En tête de sa poule interclub

à la mi-saison

Sa capitaine, *Laetitia Lecou*, peut être fière des résultats des joueurs de l'équipe d'Interclub départementale seniors, *BAL 1*.

Créée à son initiative en début de saison et encouragée par sa Présidente Myriam de Faveri, cette équipe, composée de licenciés du Club de Badminton de Labège, Bad à Labège, classés et non classés, terminait à la mi-saison première de sa poule de 6 équipes avec 13 points.

Ses quatre victoires et son unique défaite contre l'équipe de Villefranche de Lauragais, « La Plume Lauragaise », motivaient d'autant plus les joueurs que les matches retour s'annonçaient et que le lundi 4 février se jouait, à domicile, la rencontre contre Villefranche, deuxième de la poule avec 11 points.

Les sept matches furent très disputés et

malgré les belles victoires de Romain Huot en simple homme, de Martin Zizi en double homme avec Romain Huot et de Céline Bourricaud en simple dame, Bad à Labège devait s'incliner par trois points à quatre. Cette défaite permet tout de même à Bad à Labège de rester en tête de sa poule.

À noter : le prochain tournoi national seniors ouverts aux licenciés organisé par Bad à Labège se déroulera les 23 et 24 2013 au gymnase de l'Europe à Labège.

Calendrier des matches d'Interclub et renseignements sur le Club : <http://badalabege.wix.com/31670>



TENNIS CLUB DE LABÈGE

## De bons résultats

Depuis septembre, les cours ont repris avec plus de 100 joueurs jeunes et adultes prenant des cours pour 180 adhérents. Les cours commencent dès l'âge de 4 ans avec le Baby-tennis et différentes formules sont proposées, particulièrement pour les « ados » en fonction de leur niveau et de leur volonté de faire de la compétition ou du loisir.

Le TCL a également renouvelé son partenariat avec le Lycée La Cadène dans le cadre du projet éducatif « sport et citoyenneté » financé par la fondation d'Auteuil. Suite au succès de l'année dernière, les enseignants de la Cadène nous ont confié 24 collégiens et lycéens (12 l'année dernière) pleins d'enthousiasme.

### 1<sup>er</sup> tournoi Open d'hiver

Cette année, pour la 1<sup>re</sup> fois, le Tennis Club de Labège a organisé début janvier, un tournoi Open d'hiver, pour les jeunes et les adultes. Ce tournoi a remporté un réel succès avec plus de 300 joueurs venus de tout le département. Gregoire Drenou du TC Labège est arrivé en finale du tableau des 9/10 ans. Toutes nos félicitations !

À la demande de nombreux participants, ce tournoi sera reconduit l'année prochaine.

### De bons résultats pour les équipes

Le TCL est très engagé dans la compétition avec plusieurs équipes participantes aux différents tournois organisés par le Comité ou la Ligue de tennis : 1 équipe 9/10 ans, 2 équipes 11/12 ans, 1 équipe 13/14 ans, 1 équipe 15/16 ans, 2 équipes 17/18 ans, 1 équipe femmes et de 1 à 3 équipes hommes en fonction des tournois.

À noter : les très bons résultats de l'équipe 1 hommes qui termine 1<sup>re</sup> de sa poule dans

le challenge Laffont qui se déroule en ce moment et qui va évoluer cette année en division Honneur sur le trophée régional Caisse d'Épargne suite à ses excellentes performances de l'année dernière.

De grands déplacements sont à prévoir pour nos joueurs mais également, de beaux matchs en perspective à voir sur les terrains de Labège à partir de fin mars.



LABÈGE FOOTBALL CLUB

## Portes ouvertes au stade Just Fontaine

*Samedi 11 mai 2013, l'école de foot organisera « ses portes ouvertes » au stade Just Fontaine à l'Innople.*

**A**cette occasion, tous les petits Labégeois(es) sont invités à venir jouer et découvrir l'association. Au programme, jeux d'adresse, quizz, petits matchs et goûter seront l'occasion de faire la fête avant d'être les heureux privilégiés de donner la main aux joueurs Séniors de Labège et Castelnau d'Estretfond à la sortie des vestiaires pour leur match de championnat. Le deuxième événement du club en cette fin de saison c'est l'organisation du 1<sup>er</sup> Challenge Carrefour Labège le dimanche 2 juin 2013.

Ce sera l'occasion de regrouper 360 enfants de 6 à 12 ans répartis en six groupes de catégories d'âge, essayant de cumuler un maximum de points pour son club afin de remporter le Challenge pour une année et le remettre en jeu en juin 2014 pour la deuxième édition.

### ■ Grand succès pour notre loto !

Cette année ce rituel a dépassé toutes nos espérances, non seulement en termes de lots mis en jeux mais aussi par l'importante participation qui a largement mobilisé. Un grand merci aux parents et commerçants locaux qui par leur générosité et implication ont contribué à rendre ce loto très attractif.



# Le nouveau permis de conduire européen

*Un nouveau permis de conduire est entré en circulation, le 19 janvier, dans la plupart des pays de l'Union européenne, mais pas en France, où l'échéance a été reportée, en raison de retards informatiques.*

Ce permis, de la taille d'une carte de crédit et plastifié, sera commun à tous les Etats membres. Il comporte une puce électronique qui devrait le rendre moins falsifiable et plus facilement lisible par les forces de l'ordre. Le document devra être renouvelé tous les quinze ans (alors qu'en France il était accordé à vie), sans qu'il soit nécessaire de repasser l'examen. La photographie d'identité sera simplement actualisée. On ignore encore s'il sera gratuit ou payant, son coût de fabrication étant plus élevé que celui en papier, selon le ministère de l'intérieur. Cette mise en circulation (d'abord auprès des nouveaux conducteurs ou de ceux qui se sont fait voler leurs papiers) est précédée d'une réforme du permis avec l'apparition de six nouvelles catégories (AM, A2, C1, D1, C1E et D1E), qui entrent en vigueur dès samedi 19 janvier. Celles-ci viennent s'ajouter aux neuf actuelles et concernent principalement les voiturettes dites « sans permis », les poids lourds et les deux-roues à moteur.

## ■ Les nouvelles catégories de permis de conduire

- **Catégorie AM** : Cette catégorie concerne la conduite de cyclomoteurs de moins de 50 cm<sup>3</sup> et les voiturettes. Elle est équivalente à l'actuel brevet de sécurité routière (BSR). Elle n'entre pas dans le régime du permis à points. Elle est accessible dès 14 ans pour les cyclomoteurs 16 ans pour les voiturettes (après une formation de 7 heures). Tout permis de conduire autorise la conduite des véhicules relevant de la catégorie AM.
- **Catégorie A2** : Cette catégorie concerne la conduite des deux roues motorisés avec ou sans side-car d'une puissance maximale de 35 kW et dont le rapport puissance / poids est inférieur à 0,2 kW/kg. Elle est accessible à partir de 18 ans.
- **Catégorie C1** : Cette catégorie concerne la conduite de véhicules automobiles

autres que ceux relevant des catégories D et D1 dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est compris entre 3,5 et 7,5 t et qui sont conçus et construits pour le transport de 8 passagers maximum outre le conducteur. Aux véhicules de cette catégorie peut être attelée une remorque dont le poids total autorisé en charge (PTAC) n'excède pas 750 kg.

La nouvelle catégorie A2, elle, s'adresse aux jeunes entre 18 ans et 24 ans et permet de conduire des motos d'une puissance inférieure à 47,5 chevaux. Cette catégorie vient s'ajouter à l'A1, permis accessible dès 16 ans (pour les engins de 50 cm<sup>3</sup> à 125 cm<sup>3</sup>). Au bout de deux ans et avec une formation de sept heures, le titulaire du permis A2 accèdera au permis A qui permet de conduire toutes les motos.

Les conducteurs qui obtiendront le permis entre le 19 janvier et le 16 septembre auront un document transitoire, valable quinze ans. Les autres (plus de 40 millions) pourront soit garder leur permis jusqu'au 19 janvier 2033 soit l'échanger à partir de 2014.

- **Catégorie C1E** : Cette catégorie concerne la conduite de véhicules relevant de la catégorie C1 attelés d'une remorque ou d'une semi-remorque dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est supérieur à 750 kg. Elle concerne également la conduite de véhicules relevant de la catégorie B attelés d'une remorque ou d'une semi-remorque dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est supérieur à 3,5 t. Le poids total roulant autorisé des ensembles de véhicules relevant de la catégorie C1E ne doit pas dépasser 12 t.
- **Catégorie D1** : Cette catégorie concerne la conduite de véhicules pour le transport de personnes comportant, outre le siège du conducteur, 16 places assises maximum et dont la longueur ne peut excéder 8 mètres. Aux véhicules de cette catégorie peut être attelée une remorque dont le poids total autorisé en charge (PTAC) n'excède pas 750 kg.

- **Catégorie D1E** : Cette catégorie concerne la conduite de véhicules relevant de la catégorie D1 attelés d'une remorque dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est supérieur à 750 kg.

## ■ Conduite d'un deux roues de moins de 50 cm<sup>3</sup>

Tous les titulaires d'un permis B ont automatiquement le droit de conduire un véhicule de la catégorie AM.

Pour la conduite d'un deux roues de moins de 50 cm<sup>3</sup>, la détention d'un permis avec une catégorie nommée AM devient obligatoire pour les jeunes qui atteignent 14 ans à compter du 19 janvier 2013.

Pour les autres personnes, la situation actuelle perdure sans démarche particulière.

## ■ Modification de l'âge minimum pour passer certains examens du permis de conduire

Catégorie A de la motocyclette.

L'âge d'accès à la catégorie A est progressif de 14 à 24 ans avec des étapes selon la puissance des deux roues motorisées :

- 14 ans minimum pour la catégorie AM (cyclomoteur < ou = à 50 cm<sup>3</sup>),
- 16 ans minimum pour la catégorie A1 (motocyclette < ou = à 125 cm<sup>3</sup>),
- 18 ans minimum pour la catégorie A2 (motocyclette d'une puissance maximum de 35 kW),
- 24 ans minimum pour la catégorie A (toutes les motocyclettes).

Exception : un titulaire de la catégorie A2 peut obtenir la délivrance de la catégorie A à 20 ans, à la double condition d'être titulaire de la catégorie A2 depuis au moins 2 ans et d'avoir suivi une formation complémentaire de 7 heures.

Pour de plus amples informations :  
<http://www.interieur.gouv.fr/Actualites/Dossiers/Nouveau-permis-de-conduire>

MAISON DE  
RETRAITE

## Rencontres intergénérationnelles

### ■ Goûter avec le troisième âge

Les résidents de Bastide Médecis étaient conviés le dimanche 20 janvier par le club des Aînés du village qui leur ont réservé un accueil des plus chaleureux. L'après-midi était animé par la troupe « Bonsoir Labège » qui leur a proposé un agréable spectacle. Monsieur le Maire a également présenté ses vœux ainsi que les futurs aménagements de la ville. À l'heure du goûter, les Aînés ont partagé ensemble la traditionnelle galette des rois, et ont également pu apprécier les autres friandises : fruits secs, mandarines, litchis et petits gâteaux. Le tout arrosé d'un Gaillac bien frais. Une de nos résidentes est devenue « reine » et a remporté une copieuse corbeille gourmande. Cette sortie s'est terminée sur des chansons d'hier et d'aujourd'hui. Les résidents très contents ont vivement remercié le Club Amitié pour ce bel après-midi et comptent bien retrouver les membres du Club lors de prochaines rencontres dans le courant de l'année.

### ■ Visite à l'école maternelle

Les petits « Cocagnous » ont partagé la galette des rois avec les résidents de la maison de retraite. Tous étaient très contents de se rassembler autour de ce rituel qui s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur. Cette fois-ci, en plus des chants et des comptines, les enfants leur avaient réservé une autre petite surprise, puisque trois d'entre eux ont profité de l'occasion pour fêter leurs quatre ans en leur compagnie. Les petits bouts de chou avaient préparé des galettes « maison » durant la matinée. Les Aînés touchés et fiers de cette attention se sont réjouis de voir les traditions ainsi perpétuées. Nous avons rendez-vous au mois mars autour de notre projet « jardinage ».



### ■ La semaine du goûter à l'école primaire

Durant la semaine du 11 au 15 janvier, le Centre de Loisirs Associé à l'École a organisé des animations sur le thème du goûter. Les résidents de Bastide Médecis ont pris part à ce projet en réalisant avec les enfants le goûter du mardi 12 février. Ils se sont rendus à l'école primaire pour prêter main forte aux écoliers transformés pour l'occasion en petits cuisiniers. C'est en faisant équipe que petits et grands ont réalisé un gâteau au carambar.

Les Aînés, un peu surpris par l'originalité de la recette enseignée par les enfants, ont été conquis au moment de la dégustation.

### ■ Collaboration avec le centre intercommunal de loisirs

La résidence a également renouvelé sa collaboration avec le centre de loisir intercommunal : durant les vacances de février, enfants et résidents se retrouveront sur le thème du carnaval aux couleurs et aux rythmes de la Chine.



### ■ Nos échappées labégeoises

Les résidents sont heureux de pouvoir profiter des différentes possibilités de sorties que proposent Labège village et Labège Innopole, offrant une variété d'activités tout en restant à proximité de la résidence. Une balade autour du lac a été organisée début janvier, ainsi qu'une excursion shopping au centre commercial. Notre prochaine sortie sera l'occasion de visiter l'exposition « Travelling Natures » et de continuer à nourrir notre projet culturel avec la Maison Salvan.

### ■ Festivités à la résidence

En ce début d'année, les résidents ont pu profiter de différents plaisirs à assister aux différentes manifestations qui se sont déroulées autour des fêtes calendaires. Epiphanie, chandeleur, mardi gras... autant d'occasions de faire la fête tout en se régaland et d'agrémenter le goûter de galettes, crêpes et beignets. La résidence a également fêté la Saint Valentin. Au programme : buffet coloré suivi d'une après-midi festive durant laquelle les anniversaires du mois ont été fêtés. Rassemblés pour marquer ensemble ces moments conviviaux, les Aînés, les familles et le personnel ont pu profiter d'un répertoire de chansons d'amour, exécuté par la chorale que Gilles orchestrait.



## Votre agence retraite en ligne

*Faciliter la vie des assurés, leur offrir davantage de services et un canal de communication supplémentaire : telle est la vocation de Midi Premium, la toute nouvelle agence en ligne de la Carsat Midi-Pyrénées.*

La Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail Midi-Pyrénées développe un nouveau service en ligne qui répond à une forte demande du public : simplifier et moderniser les démarches administratives. Midi Premium est une agence retraite en ligne qui vient compléter des services tels que la prise de rendez-vous en ligne ou l'entretien par webcam avec un conseiller retraite. Concrètement, Midi Premium est ouvert aux assurés, salariés, retraités, employeurs. Pour bénéficier des offres de Midi Premium, il suffit de s'inscrire à partir du site de la Carsat : [www.carsat-mp.fr](http://www.carsat-mp.fr).

Un espace personnel, sécurisé et totalement gratuit est à la disposition des assurés. Désormais il est possible d'effectuer ses démarches à distance sans avoir à se déplacer ni téléphoner. On peut facilement transmettre et visualiser des documents, être en contact, poser des questions à Cécile, une e-conseillère. Par ailleurs, une e-communauté permet à chacun de partager ses opinions sur les métiers, les services et les actualités de la Carsat.

Comme tous les services de l'opérateur retraite du régime général, ce service est gratuit et disponible 24h/24, 7j/7.

### Accueil bénévole de jeunes étrangers

Le CEI (Centre Echanges Internationaux), association loi 1901, recherche des familles d'accueil bénévoles pour des jeunes étrangers désireux de perfectionner leurs connaissances de la langue et de la culture françaises.

Pendant toute la durée de leur séjour, ils seront hébergés en famille et scolarisés au lycée le plus proche de leur lieu d'hébergement.

Contact : Céline Gazel  
CEI-Centre Echanges  
Internationaux  
137, chemin du Château  
de l'Hers  
31500 TOULOUSE  
Tél. : 05 61 29 72 66  
Mobile : 06 19 29 72 66

## Semaine du développement durable du 1<sup>er</sup> au 7 avril 2013

*Cette semaine portera sur la transition énergétique, en phase avec le débat porté par le Ministère.*

Pour les collectivités, associations, entreprises, administrations, établissements scolaires... c'est l'occasion idéale de présenter vos actions ou manifestations en faveur de cette thématique. Vous pouvez ainsi :

- sensibiliser le grand public aux enjeux de la transition énergétique

- apporter des solutions concrètes pour agir
- inciter chacun à adopter des comportements responsables

Au-delà de la transition énergétique, toutes sortes de thématiques peuvent être traitées : énergie, consommation, emplois verts / formations développement durable, ville durable, déchets, habitat, transports, biodiversité, alimentation, eau, tourisme / loisirs, sport, responsabilité sociétale des entreprises, etc.

Pour en savoir plus sur cette semaine et sur la transition énergétique, se connecter au site internet : <http://www.agissons.developpement-durable.gouv.fr/>

### Lutte contre les chenilles processionnaires

*Il est encore temps de mettre en place des éco-pièges et/ou des nichoirs à mésanges pour lutter contre les chenilles processionnaires des pins.*

FREDEC  
Fédération régionale de  
défense contre les organismes  
nuisibles des cultures  
Complexe Agricole d'Auzeville,  
2 route de Narbonne CS 12267  
31322 Castanet-Tolosan Cedex  
Tél. : 05 62 19 22 30  
Fax : 05 62 19 22 33  
[www.fredec-mp.com](http://www.fredec-mp.com)

# Mémo compostage

2013

## Déchets de cuisine

Épluchures de fruits et légumes, restes de repas d'origine végétale, marc de café, filtres en papier, sachets de thé...

- **Compostage domestique** : une solution économique, pratique et écologique pour obtenir du compost pour son jardin.
  - **Compostage collectif en pied d'immeuble** : le Sicoval forme et accompagne les utilisateurs de composteurs collectifs.
  - **Lombricompostage** : une méthode de compostage adaptée pour les appartements, les pavillons sans jardin...
- Commande de composteur en ligne sur [www.sicoval.fr](http://www.sicoval.fr) ou renseignements sur demande.



## Déchets de jardin\*

tontes de gazon, feuilles, feurs fanées, mauvaises herbes...

- **Compostage domestique** : (voir ci-dessus)
- **Déchèteries** : ouvertes même le week-end pour déposer les gros volumes. (voir mémo déchèteries)



## Déchets de taille\*

branchages, tailles de haies, résidus d'élagage...

- **Broyage des branchages à domicile** : Branches : jusqu'à 8 cm de diamètre. Service gratuit sur rendez-vous.
- **Collecte à domicile** : Déchets acceptés : diamètre inférieur à 10 cm. Présentation : fagots transportables de 1m50 de longueur maximum (fil de fer interdit). Tarif : facturation au voyage. Sur rendez-vous.
- **Déchèteries** : ouvertes même le week-end pour déposer les gros volumes. (voir mémo déchèteries)



\* Ne pas jeter dans la poubelle gris, sinon le bac ne sera pas collecté

Sicoval Un doute ? N'hésitez pas ! N° Vert 0 805 400 605

# Calendrier 2013 des collectes de déchets

Changement de jours de collecte à compter du 7 janvier 2013

Labège

### Bacs et caissettes\*

- **Fourniture et maintenance des bacs** : Jars, tripes, poubelles, cassés, volés... Contactez le service Relation aux usagers ou remplissez le formulaire en ligne sur : [www.sicoval.fr/services/que-habitants](http://www.sicoval.fr/services/que-habitants)
- \* Les renvoyer après chaque collecte

### Encombrants et Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE)\*\*

- **Acceptés** : meubles, matelas, fermettes, petits et gros électroménagers, informatique, téléphones, écrans...
- **Refusés** : gravats, batteries, pneus, pots de peinture et tout objet ou équipement de plus de 60 kg ou de dimensions supérieures à 2x1,5x1,5 m
- \*\* collectes séparées le même jour

Les collectes du 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai et 25 décembre seront rattrapées le lendemain.

Service Relation aux usagers  
N° Vert 0 805 400 605  
relation.usagers@sicoval.fr

mars							avril						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3	1	2	3	4	5	6	7
4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28
25	26	27	28	29	30	31	29	30					

mai							juin							
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	
			1	2	3	4	5						1	2
6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9	
13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16	
20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23	
27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	30	

# Pharmacies de garde *Dimanches et jours fériés*

## Mars

■ 24	Blanc Darrigade	Montrabe	05 61 84 67 35
■ 31	De Bonnacaze Courtiade Cassaigne-Cier	Saint-Jean Drémil L. Villefranche	05 61 74 33 54 05 61 83 94 94 05 61 81 62 22

## Avril

■ 1 <sup>er</sup>	De Bonnacaze Courtiade Cassaigne-Cier	Saint-Jean Drémil L. Villefranche	05 61 74 33 54 05 61 83 94 94 05 61 81 62 22
■ 7	Galy-Gasparrou Voloquine	Saint-Orens Rouffiac	05 62 47 94 00 05 61 09 75 18
■ 14	Alalouf-Herrmann & Tauriac Amalric Caillot	Quint Montastruc Villefranche	05 61 24 25 16 05 61 84 21 55 05 61 27 17 33
■ 21	Poey & Savoie Dalicieux	Saint-Jean Labège	05 61 74 70 22 05 61 39 83 38
■ 28	Foyard Jorro	L'Union Auzielle	05 34 27 10 00 05 61 75 95 83

## Mai

■ 1 <sup>er</sup>	Rampin Claude & Ramio	L'Union Caraman	05 61 27 92 70 05 61 83 10 37
■ 5	Bordes & Couasnon Delmas & Terrasse	Saint-Orens Castelmaurou	05 61 39 06 98 05 61 09 10 62
■ 8	Latour & Mellano Beugnet & Stigliani	L'Union Lanta	05 61 74 32 50 05 61 83 78 19
■ 9	Aspe & Mouras Cahuzac & Dolsan	Saint-Jean Labège	05 61 74 00 18 05 62 24 45 23
■ 12	Faure & Sans Canod & Gobin	Balma Ayguesvives	05 61 24 17 77 05 61 81 16 02
■ 19	Campourcy Bouchaya	Saint-Orens Garidech	05 61 39 18 58 05 61 84 64 62
■ 20	Campourcy Bouchaya	Saint-Orens Garidech	05 61 39 18 58 05 61 84 64 62
■ 26	Ducap Verdun-Schwenke	Balma Baziège	05 61 24 01 40 05 61 81 80 16



### Pharmacie de nuit :

76 allées Jean-Jaurès,  
tél. 05 61 62 38 05

## Calendrier des collectes de déchets verts

# 2013

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
janv																														
fév																														
mars																														
avril																														
mai																														
juin																														
juil																														
août																														
sept																														
oct																														
nov																														
déc																														

### Rappel : pour la collecte des déchets verts

- ▶ Les branchages doivent être stockés, groupés et attachés avec des ficelles en fagots de 1m de long maximum.
- ▶ Feuilles et déchets végétaux menus doivent être stockés dans des contenants de votre choix, ouverts, de 80l maximum.
- ▶ L'ensemble de ces déchets

doit être entreposé sur le domaine public la veille au soir du jour de la collecte. Les usagers doivent faire en sorte de ne pas gêner par ce stockage les voies piétonnes et carrossables.

▶ Seuls les déchets verts seront collectés, ce qui exclut les gravats et autres déchets.

### Rappel déchèterie de Labège

**Impasse de la Bourgade**  
Route de Baziège  
(Rond point Néon  
Aquitaine)  
Tél. 05 61 39 99 18

### Horaires

**Lundi, mercredi, jeudi, vendredi**  
9h30 - 12h / 13h30 - 18h  
**Samedi, dimanche**  
8h30 - 17h  
**Fermée le mardi et jours fériés**



## **Mairie** - rue de la Croix Rose - 31670 Labège

---

Tél. : 05 62 24 44 44 • Courriel : [accueil@ville-labege.fr](mailto:accueil@ville-labege.fr)

Horaires :

- Ouvert tous les jours de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h  
sauf le vendredi 17 h ; le samedi de 9 h à 12 h (en période scolaire)
- Veilles de jours fériés : fermeture à 17 h
- Fermeture les samedis pendant toutes les vacances scolaires